

TRADUCTION NON OFFICIELLE
de la version originale (en anglais) qui seule fait foi

**Document de la
Banque mondiale**

POUR USAGE OFFICIEL

Rapport No. 43257-TG

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

NOTE DE STRATÉGIE INTÉRIMAIRE

POUR LA

RÉPUBLIQUE DU TOGO

POUR LA PÉRIODE 2008-2010

16 mai 2008

**Direction des Opérations pour le Togo
AFCF2
Région Afrique**

Le présent document est à distribution limitée et ne peut être exploité que par les destinataires dans l'exécution de leurs missions officielles. Son contenu ne peut être divulgué sans l'autorisation de la Banque mondiale

**Le dernier Document de réengagement a été discuté par les Administrateurs
le 14 décembre 2004.**

ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES

Unité de devise = Franc CFA (FCFA)

423 FCFA = 1 \$US (au 8 mai, 2008)

1,64\$US = 1 DTR (au 16 mai, 2008)

POIDS ET MESURES

Système métrique

ANNÉE BUDGÉTAIRE

1 janvier – 31 décembre

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AAA	Analytical and Advisory Activities
AFD	<i>Agence Française de Développement</i> (French Agency for Development)
AfDB	African Development Bank
APL	Adaptable Program Loan
AU	African Union
BIA	<i>Banque Internationale pour l'Afrique</i>
BOAD	<i>Banque Ouest Africaine de Développement</i> (West African Development Bank)
BIDC	<i>Banque d'Investissement et de Développement</i> (<i>Investment and Development Bank</i>) of ECOWAS
BTICI	Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie
CARE	Cooperative for American Relief Everywhere
CDD	Community Driven Development
CDP	Community Development Project
CEB	Communauté Electrique de Bénin (Benin Electricity Community)
CEDEAO	<i>Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest</i> (see ECOWAS)
CEET	<i>Compagnie d'Energie Electrique du Togo</i> (Togo Electric Energy Company)
CFAF	CFA Franc
CNSS	<i>Caisse Nationale de Sécurité Sociale</i> (National Social Security Fund)
CRT	<i>Caisse des Retraités du Togo</i> (Togo Pension Fund)
CWIQ	Core Welfare Indicator Questionnaire
DPO	Development Policy Operation
DSA	Debt Sustainability Analysis
EC	European Community
ECOWAS/CEDEAO	Economic Community of West African States
EDF	European Development Fund
EFA-FTI	Education For All – Fast Track Initiative
EITI	Extractive Industries Transparency Initiative
EPPR	Emergency Program for Poverty Reduction
ESW	Economic and Sector Work
FAO	Food and Agricultural Organization of the United Nations
GDP	Gross Domestic Product
GEF	Global Environment Facility
GFATM	Global Fund for the Fight Against AIDS, Tuberculosis and Malaria
HIPC	Heavily Indebted Poor Country
HIV/AIDS	Human Immunodeficiency Virus/Acquired Immune-Deficiency Syndrome
IBRD	International Bank for Reconstruction and Development
IDA	International Development Association
IFC	International Finance Corporation

IFG	International Fertiliser Group
IMF	International Monetary Fund
I-PRSP	Interim Poverty Reduction Strategy Paper
IsDB	Islamic Development Bank
ISN	Interim Strategy Note
LICUS TF	Low-Income Country Under Stress Trust Fund
MAP	Multi-Country HIV/AIDS Program
MDG	Millennium Development Goal
MDRI	Multilateral Debt Relief Initiative
MIGA	Multilateral Investment Guarantee Agency
NGO	Non-Governmental Organization
NPL	Non-Performing Loan
OECD/DAC	Organization for Economic Co-operation and Development/Development Assistance Committee
OIF	International Francophone Organization
OTP	<i>Office Togolais des Phosphates</i>
PAL	<i>Port Autonome de Lomé</i> (Autonomous Port of Lomé)
PCF	Post-Conflict Fund
PEFA	Public expenditure and Financial Accountability
PEMFAR	Public Expenditure Management and Financial Accountability Review
PER	Public Expenditure Review
PFM	Public Finance Management
PRGF	Poverty Reduction and Growth Facility (of the IMF)
PRSP	Poverty Reduction Strategy Paper
SMP	Staff Monitored Program (of the IMF)
SNPT	<i>Société Nouvelle des Phosphates</i> du Togo (New Togo Phosphate Company)
SOTOCO	<i>Société Togolaise de Coton</i> (Togo Cotton Company)
UE	<i>Union Européenne</i> (European Union)
UN	United Nations
UNDP	United Nations Development Programme
UNICEF	United Nations Children's Fund
UTB	<i>Union Togolaise de Banques</i> (Togo Union of Banks)
VAT	Value Added Tax
WADB	West African Development Bank
WAEMU	West African Economic and Monetary Union
WAPP	West Africa Power Pool
WB	World Bank
WBI	World Bank Institute
WFP	World Food Program

Vice President :	Obiageli K. Ezekwesili (AFRVP)
Acting Country Director :	Antonella Bassani (AFCF2)
Country Manager :	Joseph Baah-Dwomoh (AFMBJ)
TTLs :	Evelyn Kennedy (AFCF2) and Homa-Zahra Fotouhi (OPCFC)

NOTE DE STRATÉGIE INTÉRIMAIRE (NSI) POUR LE TOGO

Table des matières

Pages

RÉSUMÉ ANALYTIQUE.....	
I. INTRODUCTION.....	
A. Historique	
B. Contexte politique	
C. Contexte économique.....	
D. Contexte social et impact de la pauvreté.....	
E. Gouvernance et transparence	
II. ENGAGEMENT DE LA BANQUE À CE JOUR ET LEÇONS TIRÉES	
A. Document de réengagement	
B. Programme de la Banque au cours de la période du CRN (anné 2005-2007) et à ce jour ...	
C. Leçons apprises	
III. DÉFIS MAJEURS ET OPPORTUNITÉS POUR LE TOGO.....	
IV. LE PROGRAMME DE RÉFORME DU GOUVERNEMENT	
V. ASSISTANCE PRÉVUE DE LA BANQUE MONDIALE, ANNÉE 2008-2010	
A. Justification et approche de la Stratégie intérimaire.....	
B. Objectifs de la NSI	
VI. SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS.....	
VII. COORDINATION DES BAILLEURS DE FONDS ET PARTENARIATS.....	
VIII. RISQUES MAJEURS ET RÉPONSES D'ATTÉNUATION	
IX. CONCLUSION	

Tableaux :

Tableau 1 : Togo – Indicateurs économiques.....

Tableau 2 : Togo et pays comparateurs : Profil social.....

Tableau 3 : Togo : Programme d’assistance de la Banque et autres bailleurs de fonds pour le Togo

Figure :

Figure 1 : Togo – Dette publique extérieure

Encadré :

Encadré 1 : Profil du pays

Annexes spécifiques au pays

Annexe 1 : Cadre des résultats de la stratégie intérimaire

Annexe 2 : Assistance des bailleurs de fonds au Togo

Standard CAS Annexes

CAS Annexe A2: Aperçu sur le Togo

CAS Annexe B2: Indicateurs choisis de la performance et de la gestion du portefeuille de la Banque

CAS Annexe B3: Résumé du programme de IDA

CAS Annexe B4: Résumé des services non financiers.....

CAS Annexe B6: Indicateurs économiques clés

CAS Annexe B7: Indicateurs sociaux clés

CAS Annexe B8: État du portefeuille tenu et décaissé de la SFI

CAS Annexe B8: Portefeuille des opérations (IDA et dons).....

Map No. IBRD 33497

L'équipe de la Banque mondiale travaillant sur la préparation de la NSI du Togo a été dirigée par Evelyn Kennedy (Analyste des opérations, AFCE2) et Homa Zahra-Fotouhi (Chargé des opérations, OPCFC) sous la supervision de James P. Bond (ancien Directeur des opérations pour le Togo, AFCE2), Antonella Bassani (Responsable du Secteur, AFTE4, et le Directeur des opérations pour le Togo par intérim, AFCE2) et Joseph Baah-Dwomoh (Directeur des opérations pour le Togo). L'essentiel de l'équipe était composé de Christina A. Wood (Économiste principal, AFTE4) ; Yvette Dan Hongo (Économiste, AFTE4) ; Giuseppe Zampaglione (Chargé des opérations principal, AFTE2) ; Andre Ryba (Spécialiste principal du secteur financier, AFTEP) ; Ayi Klouvi (Agro-économiste, AFTAR) ; Yves Jantzen (Analyste des opérations, AFTAR) ; Kwabena Amankwah-Ayeh (Spécialiste principal de l'urbanisme, AFTU2) ; Alexandra Pugachevsky (Chargé des opérations, COCPO) ; Fanny Missfeldt-Ringius (Économiste principal en énergie, AFTEG) ; Sunil Mathrani (Spécialiste principal en énergie, AFTEG) ; Emile Finateu (Spécialiste principal en gestion financière, AFTFM) ; Nathalie Munzberg (Conseiller juridique principal, LEGAF) ; Marc Lixi (Chargé des opérations, AFTRL). Kathy C. Li Tow Ngow (AFCE2) a apporté une assistance inestimable à l'équipe. Francesco Scaduto-Mendola (Consultant) a apporté un précieux soutien à l'équipe.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. **Depuis son indépendance en 1960, le Togo a connu une longue période d'instabilité politique et économique ainsi que de tensions.** Suite à la signature de l'Accord politique global en août 2006, un gouvernement d'unité nationale de transition a organisé les élections législatives en octobre 2007. Ces élections ont été jugées libres et transparentes par la communauté internationale et a marqué une étape importante dans le processus de démocratisation au Togo. Le nouveau gouvernement s'est engagé à poursuivre des réformes politiques et économiques et à reprendre avec la communauté internationale dont les activités ont été modestes au cours des quinze dernières années.

2. Après le trouble politique, les déficits de bonne gouvernance et la mauvaise performance des entreprises publiques, y compris les banques d'État ont contribué aux mauvais résultats économiques dans les années 90 et au début des années 2000 ; **le récent climat politique positif et l'amélioration de la gestion macroéconomique ont favorisé une reprise de la croissance économique en 2006 et 2007.** Les autorités ont mis en œuvre avec succès le Programme intérimaire du FIM (octobre 2006 – juin 2007) et ont négocié un programme triennal dans le cadre de la Facilité de croissance et de réduction de la pauvreté qui a été approuvée par le Conseil d'administration du FMI le 21 avril 2008.

3. **Dans ses efforts de promotion de la relance économique et de réduction de la pauvreté, le Togo fait face à plusieurs défis.** Pour consolider la performance économique et stimuler la croissance, le Togo doit résoudre des problèmes afin de permettre de restaurer à court terme la capacité de production dans les secteurs des phosphates et du coton. Au même moment, il devrait poser les bases d'une croissance à moyen terme à travers l'amélioration de la gestion financière de l'État, la restructuration des secteurs financiers et bancaires, et satisfaire les besoins urgents en matière d'infrastructures en travaillant avec ses voisins de la CECEAO et de l'UEMOA. La croissance serait fortement influencée par la position centrale du Togo au plan régional, notamment par l'exploitation de son corridor de transit et l'utilisation de ses installations de port en eau profonde de Lomé, en s'appuyant sur sa réputation passée de centre financier régional solide et en faisant la promotion des secteurs des services.

4. **Le programme de réformes du gouvernement est présenté dans le Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DISRP) finalisé en mars 2008.** Le DISRP présente une ambitieuse stratégie de réduction de la pauvreté afin de relancer la croissance économique et d'améliorer les conditions essentielles de vie autour de trois axes stratégiques : (i) amélioration de la gouvernance politique et économique ; (ii) promotion de la relance économique et du développement durable, et (iii) développement des secteurs sociaux, des ressources humaines et de l'emploi.

5. **La NSI soutient la mise en œuvre d'interventions choisies dans le cadre des trois piliers intimement liés du DISRP du Togo.** L'objectif primordial de la NSI est de favoriser le redressement du Togo après une longue période d'instabilité et de suspension de l'aide et de commencer à poser les bases d'une croissance soutenue partagée dans le moyen terme. Cela passera par : (i) le soutien à la normalisation des relations avec la Banque mondiale à travers l'apurement des arriérés, ce qui préparerait la mise à disposition de ressources régulières de IDA, faciliterait les efforts du Togo à rétablir les relations avec le reste de la communauté internationale, et ouvrirait la

voie pour le Togo vers l'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE et MDRI ; (ii) l'assistance pour l'amélioration de la gestion financière de l'État et de la gouvernance dans les secteurs clés et les institutions publiques ; et (iii) l'assistance pour la satisfaction des besoins essentiels et sociaux sur le terrain. Un sujet courant dans toute la stratégie d'assistance est l'accompagnement des réformes économiques et de la gouvernance dans les secteurs clés de l'économie. L'allocation totale de IDA pour l'année 2008 est de [114,5] millions DTS dont [93,3] millions de DTS sont mis à disposition à titre de concours exceptionnel pour l'apurement des arriérés et 21,2 millions de DTS à titre d'allocation exceptionnelle de IDA pour le réengagement. Bien que les allocations de IDA 15 pour le pays ne soient pas encore disponibles, le programme annuel de prêt pour les années 2009 et 2010 serait probablement d'environ 18 millions de DTS, mais pourrait être plus important à la lumière de l'augmentation substantielle de ressources disponibles dans le cadre de IDA 15 et des améliorations possibles de la performance du pays. La NSI a été préparée en étroite collaboration avec les principaux partenaires en développement au Togo, en particulier le Fonds monétaire international, la Communauté européenne et la Banque africaine de développement.

6. **La NSI est élaborée dans un environnement incertain, mais la Banque doit s'engager très rapidement de manière flexible pour appuyer la conjoncture favorable qu'offre le processus de relance économique et politique.** Dans un tel environnement, la NSI présente un programme qui répond aux conditions socio-économiques et aux opportunités offertes. Particulièrement sur la base des leçons tirées au cours de ces dernières années, le personnel de la Banque a conçu un programme qui peut être, le cas échéant, moins sujet aux chocs politiques dans le processus – tel que l'intérêt au développement communautaire.

I. INTRODUCTION

A HISTORIQUE

1. **La présente Note de stratégie intérimaire (NSI) présente le soutien que la Banque mondiale prévoit pour le Togo pour la période allant de mai 2008 à juin 2010.** En mai 2002, le Togo était en état de suspension des financements de la Banque mondiale, en raison de la longue crise politique et économique d'une décennie caractérisée par la suspension des opérations du Groupe de la Banque. Dans le cadre des recommandations du Groupe de travail¹ de l'initiative Pays pauvres en grande difficulté (LICUS), un Document de réengagement du pays (CRN) a été préparé et approuvé par les Administrateurs de la Banque mondiale le 14 décembre 2004. Le CRN a ouvert la voie à une reprise du travail de la Banque mondiale au Togo sous la forme de travail analytique et d'activités financées grâce au Fonds fiduciaire LICUS.

Encadré 1 : Profil du pays

Avec une superficie de 56.785 km², le Togo est un pays à faible revenu de situé dans le Golfe de Guinée en Afrique de l'Ouest. Il a une population estimée à 6,3 millions d'habitants en 2006 caractérisée par un taux de croissance annuelle moyen de 2,6 %. Le pays est membre de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). En 2006, le revenu par habitant était estimé à 350 dollars US avec un produit intérieur brut de 2,2 milliards de dollars US. En termes de développement humain, le Togo est classé 152^{ème} sur 177 pays, selon le Rapport sur le développement humain du PNUD. Lomé, la capitale, compte environ 800.000 habitants et abrite le port qui constitue un important carrefour de transport pour les pays voisins enclavés. Le pays est divisé en cinq régions et 30 préfectures. La Constitution de 1992 prévoit des élections présidentielles et législatives tous les cinq ans ; toutefois, elle a été amendée en 2002, supprimant la limitation à deux mandats présidentiels et renforçant les pouvoirs du président. Les principales activités économiques du pays sont l'agriculture, l'exploitation des phosphates ainsi que le commerce et le transport des biens. L'agriculture emploie les deux tiers de la population et contribue à environ 45 % du PIB. Le secteur secondaire, y compris les phosphates, la fabrication du ciment, la construction et l'énergie, emploie près de 12 % de la population et représente environ 22 % du PIB. Le secteur des services dominé par le commerce et le transport occupe approximativement 21 % de la population et génère environ 33 % du PIB.

2. **Depuis la discussion du CRN par le Conseil à fin 2004, les développements politiques ont été globalement positifs, particulièrement depuis 2006.** Les élections présidentielle et législative se sont déroulées respectivement en 2005 et 2007 et un accord politique a été conclu entre les principaux partis politiques en 2006. Le gouvernement a initié d'importantes réformes en vue de lancer le pays sur la voie de la relance et du développement économique à long terme. Bien que le Togo ait en état de suspension de financements, la Banque mondiale s'est engagée au cours des trois dernières années dans la réalisation d'un travail analytique et le financement de certaines activités communautaires d'urgence à travers des dons du Fonds fiduciaire LICUS (LICUS TF). Un engagement plus marqué s'avère maintenant nécessaire pour accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre des réformes essentielles et dans l'amélioration des conditions de vie de la population.

3. **L'objectif primordial de cette NSI est de présenter une stratégie intérimaire pour permettre au Togo de se redresser d'une longue période d'instabilité et de suspension de l'aide extérieure et de commencer à poser les bases d'une croissance soutenue et partagée à**

¹ Groupe de travail de la Banque mondiale dans le cadre de l'initiative *Low-Income Countries Under Stress (LICUS)* – un rapport du Groupe de travail – septembre 2002.

moyen terme. Cela passera par : (i) le soutien à la normalisation des relations avec le Groupe de la Banque mondiale à travers l'apurement des arriérés ; (ii) l'assistance pour l'amélioration de la gestion financière de l'État dans les secteurs clés et les institutions publiques ; et (iii) l'assistance pour la satisfaction des besoins sociaux essentiels. La NSI a fixé des objectifs réalistes et réalisables par rapport au progrès et aux résultats pouvant être obtenus au cours des 25 prochains mois.

B. CONTEXTE POLITIQUE

4. **Le Togo a connu une longue période d'instabilité politique et de tensions depuis son indépendance en 1960.** Le premier Président Sylvanus Olympio a été assassiné en 1963. Il a été succédé par Nicholas Grunitzky à la tête d'un gouvernement provisoire qui a été renversé en 1967 suite à un coup d'état dirigé par Eyadéma Gnassingbe, devenu président et qui a dirigé le pays jusqu'à sa mort en 2005. Différentes élections qui ont reconfirmé Eyadéma Gnassingbé comme président ont été boycottées par l'opposition qui exprimait de graves préoccupations sur la sincérité de ces élections. Plusieurs bailleurs de fonds, particulièrement ceux de la Communauté européenne (CE), ont continué de mettre l'accent sur la nécessité de réformes démocratiques pour la reprise de l'assistance qui a été coupée du début au milieu des années 90.

5. **La mort de Eyadéma Gnassingbé en février 2005 a été suivie de l'élection de Faure Gnassingbé comme nouveau président du Togo dans un scrutin contesté tenu en avril 2005.** L'élection a déclenché plusieurs semaines de violents troubles sociaux, provoquant une répression de la part des forces de sécurité et un exode de près de 40.000 réfugiés² vers le Ghana et le Bénin voisins. De longues négociations entre les principaux partis politiques sous la médiation du Président Blaise Compaoré du Burkina Faso, ont débouché sur un Accord politique global en août 2006. L'accord prévoyait un nouveau gouvernement d'unité nationale de transition dont le mandat était entre autres l'organisation d'élections législatives au plus tard fin octobre 2007.

6. **Les élections législatives se sont déroulées le 14 octobre 2007. Le parti au pouvoir, le Rassemblement du peuple togolais (RPT) a remporté une confortable majorité des sièges (50 sur 81) à l'Assemblée nationale.** La Cour constitutionnelle a jugé que les élections étaient régulièrement disputées et la majorité des observateurs de la CE et autres ont avalisé les résultats des élections. Tous les partis ayant obtenu des sièges au cours des élections sont présents à l'Assemblée nationale. Le 29 novembre 2007, la Communauté européenne a informé le Gouvernement togolais de la reprise totale de sa coopération avec le Togo après une suspension de 14 ans, en invoquant des progrès dans l'amélioration des droits de l'homme et le rétablissement de la démocratie par la tenue d'élections libres et transparentes. La CE a également débloqué dans l'immédiat 40 millions d'euro d'aide.

7. **Le 14 décembre 2007, le Président a formé un gouvernement de vingt et un membres composés de quinze membres du parti au pouvoir et de six membres des partis d'opposition et de la société civile.** La formation d'un gouvernement inclusif atténue le risque de résurgence de tensions politiques qui pourraient éventuellement ébranler la stabilité politique dans le moyen terme. Une vraie réalisation a été également obtenue par le nouveau gouvernement en plaçant les réformateurs aux postes clés d'influence de l'économie (y compris les douanes, le port et la filière

² L'estimation est donnée par le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) dans son rapport sur la situation humanitaire août 2006, présenté par le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest, UN OCHA, Dakar.

coton). Au même moment, la législature reflète des tendances transversales de l'activité politique avec un enjeu dans le processus politique et un intérêt à aider le pays à avancer.

8. **Le nouveau gouvernement est également engagé à ramener le pays sur la voie de la relance économique et de la réduction de la pauvreté ainsi que du réengagement total avec la communauté internationale.** En signe de cet engagement, le gouvernement a mis en œuvre un Programme intérimaire du FMI (SMP) entre octobre 2006 et juin 2007 pour rétablir la stabilité macroéconomique. En avril 2008, le Conseil du FMI a approuvé un programme de trois ans soutenu par le PRGF dont la mise en œuvre a démarré le 1^{er} janvier 2008. Le gouvernement a également démarré la mise en œuvre d'importantes réformes de gouvernance en vue d'améliorer la transparence et l'obligation de rendre compte dans le secteur public. En particulier, les mesures de la réforme sont mises en œuvre avec succès dans les secteurs clés (financiers, phosphates, coton et énergie) et la gestion financière de l'État (voir détails ci-dessous). Mais un important programme de réforme reste à mettre en œuvre dans tous ces domaines thématiques. Suite aux réformes politiques et économiques mises en œuvre au cours des deux dernières années, plusieurs bailleurs de fonds envisagent de se réengager avec le pays.

C. CONTEXTE ECONOMIQUE

9. **La longue période d'instabilité politique, économique et de mauvaise gestion financière ainsi que de retrait consécutif du soutien des bailleurs a entraîné un déclin économique** qui a réduit les niveaux de vie d'une large frange de la population. Telle que décrite dans le CRN, la période qui commence au début des années 90 était caractérisée par un désarroi politique, la mauvaise gestion économique et la suspension de l'aide par les bailleurs de fonds, sauf pour une période d'activités économiques relativement plus forte au milieu des années 90, qui a coïncidé avec une amélioration de la situation politique, la mise en œuvre d'un important programme de stabilisation et une reprise partielle de l'assistance étrangère. La croissance du PIB a repris en 2003 (5,2 %) après une baisse annuelle moyenne de 0,6 % au cours de la période 1998-2002 mais en 2004-2005, période marquée par la violence politique, la croissance annuelle moyenne est restée faible (1,8 %). En sa qualité de membre de l'UEMOA, le Togo est tenu de respecter les critères de convergence macroéconomique établis pour la zone mais il avait des difficultés à y parvenir. Depuis 1998, lorsque l'UEMOA a mis en place une surveillance multilatérale, le Togo a globalement respecté seulement un ou deux des huit critères de convergence requis. Toutefois, le taux d'inflation est constamment resté dans les limites de 3 %, dû principalement à une politique monétaire prudente commune pour la zone.

10. **Les problèmes politiques et économiques ont causé une baisse des activités économiques formelles et favorisé le développement du secteur informel**, ce qui a entraîné une importante baisse des recettes de l'État. Aussi, la gestion du trésor a-t-elle été gravement affaiblie en raison d'un manque de suivi systématique et d'enregistrement des agrégats des transactions. Cela a réduit la transparence de la situation fiscale et a entraîné une défaillance dans les procédures de dépenses. La dette publique excessive et la mauvaise gestion des finances publiques ont également abouti à d'énormes arriérés, ébranlant la confiance des fournisseurs et des créanciers. Le climat des activités économiques est limité par des décennies de sous-investissement dans les infrastructures (notamment le transport et l'énergie) et la mauvaise gouvernance. Plus récemment, l'économie du Togo a été secouée par une grave crise énergétique, l'impact négatif des termes de l'échange des

prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie, l'appréciation de l'euro (auquel le franc CFA est arrimé) par rapport au dollar US, et l'inondation dans certaines parties du pays.

11. La mauvaise gestion des entreprises de l'État a occasionné de lourdes pertes, particulièrement dans les secteurs du coton et des phosphates. La mauvaise gestion du secteur des phosphates a entraîné une baisse de sa part dans le PIB de 2 % en 2001 à un peu plus de 1 % en 2006, ainsi que de sa part dans les recettes d'exportation de 13 % en 2001 à 6 % en 2006. Les pertes du secteur ont représenté une hémorragie pour le trésor public et ses énormes prêts non productifs ont limité le rôle du secteur financier dans la croissance économique du Togo. La part de la filière coton au PIB est également passée de moins de 4 % en 2004 à moins de 1 % en 2006. À l'instar du secteur des phosphates, les pertes de la filière coton constituent une hémorragie pour le trésor public et ses prêts non productifs (NPL) limitent également le rôle du secteur financier dans la croissance économique du Togo. Largement en raison des secteurs des phosphates et du coton ainsi que de la mauvaise gestion des banques, les prêts non productifs dans le système bancaire ont atteint 29 % des prêts totaux de fin 2006, beaucoup plus élevé que les 19 % de moyenne au sein de l'UEMOA.

12. La mise en œuvre réussie des réformes dans le cadre du Programme intérimaire du FMI (SMP) (octobre 2006 – juin 2007) a ouvert la voie au réengagement avec la communauté des bailleurs de fonds. La performance était bonne dans le cadre du programme, avec la réalisation aisée de tous les objectifs fiscaux comme résultats des réformes fiscales. Le déficit fiscal était inférieur à l'objectif du SMP, les arriérés intérieurs ont été réduits pour la première fois pendant des années et le résultat des recettes était bon (atteignant 16,9 % du PIB en 2006 par rapport à 15,7 % en 2005). La gestion des dépenses a été prudente en 2006 ainsi qu'en 2007 malgré les pressions d'avant les élections. La mise en œuvre des réformes en matière de gouvernance a été satisfaisante et les repères structurels ont été généralement atteints.

13. En réponse aux réformes, la relance économique est en cours depuis 2006 bien que ralentie quelque peu par des perturbations exogènes. Le PIB réel a augmenté d'environ 4 % en 2006. Un secteur des services porteur profitant du commerce régional croissant et une augmentation modérée de la valeur des exportations du phosphate (grâce à un boom du cours international des phosphates) ont compensé le déclin dramatique (de plus de 50 %) de l'exportation du coton fibre. Grâce à l'amélioration du climat politique et à une reprise modeste de la production du coton, la relance qui s'est poursuivie en 2007 a été quelque peu freinée par les pénuries de fourniture d'énergie et l'inondation dans la partie nord du pays, ce qui a secoué l'agriculture locale en automne. Le déficit du compte courant externe (y compris les dons) s'est aggravé, traduisant des hausses du prix du pétrole et une léthargie de la croissance des exportations. Alors que les pressions inflationnistes sont quelque peu retombées en 2007 pendant que les prix sont restés modérés, d'importantes augmentations des prix des denrées alimentaires et du carburant au cours des cinq derniers mois sur le marché international ont entraîné une augmentation d'environ 17 % des prix des denrées alimentaires et également des augmentations des prix des intrants agricoles. Par conséquent, les pressions inflationnistes en 2008 sont supposées être plus élevées par rapport à l'estimation actuelle pour l'année.

Tableau 1: Togo – Principaux indicateurs économiques

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	Réel			Estim.	Programme ¹		
(Changement de pourcentage, sauf indications contraires)							
Taux de revenu, de prix et de change nationaux							
PIB réel	2.4	1.3	4.1	2.1	3.0	4.0	4.0
PIB réel par habitant	-0.3	-1.3	1.5	-0.4	0.5	1.4	1.4
Déflateur du PIB	2.8	7.6	0.2	0.9	1.6	2.0	2.0
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	0.4	6.8	2.2	1.0	4.1	3.8	3.5
(Pourcentage du PIB, sauf indications contraires)							
Budget de l'État							
Total recettes et dons	17.6	16.9	18.3	18.7	19.5	21.2	22.1
Recettes	16.8	15.7	16.9	17.0	17.2	17.5	17.8
Total dépenses et prêt net	16.6	20.4	22.1	20.6	21.9	22.9	23.4
Solde global (base ordre de paiement)	1.0	-3.5	-3.8	-1.9	-2.4	-1.7	-1.3
Solde primaire ²	3.2	-0.5	-1.1	0.2	0.0	0.6	1.1
Secteur externe							
Solde de compte courant	-3.0	-5.3	-6.0	-6.4	-7.9	-6.7	-6.4
Dettes publiques extérieures	92.7	90.3	83.9	80.9	64.2	60.8	36.3
<i>Dont : les arriérés</i>	27.0	28.6	29.5	32.2	0.0	0.0	0.0
Service de la dette pub. extér. (% des exportations)	13.1	10.6	9.2	9.1	6.7	5.3	4.9
Réserves internationales brutes (mois d'importations)	3.6	2.0	3.1	3.5	3.2	3.1	3.1

Sources : Autorités togolaises ; et estimations et projections du personnel du Fonds

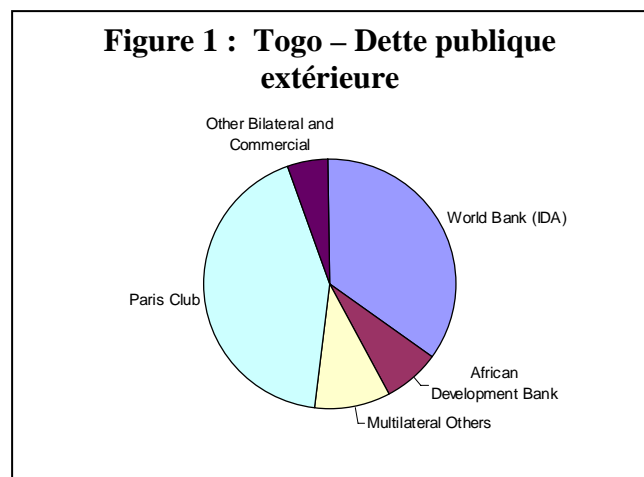
¹ Traduit les objectifs du PRGF. Suppose le rééchelonnement/allègement de la dette et des arriérés en 2008-2010, largement conforme à l'allègement éventuel de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE et MDRI

² Recettes moins dépenses, excluant les dons, intérêt et dépenses financées par l'extérieur

14. **Les perspectives macroéconomiques à moyen terme sont basées sur l'hypothèse de la consolidation de la stabilité socio-politique suite aux élections et à la relance économique constante.** La croissance du PIB réel est projeté à environ 3 ¾ pour cent par an en moyenne au cours de la période 2008-10, au même niveau que les résultats obtenus depuis 2006. La reprise initiale est supposée découler d'une relance induite par la réforme de la gouvernance dans la production du coton à partir des faibles niveaux actuels d'utilisation de la capacité (paragraphe 37.) et d'une reprise de l'investissement public financé par les bailleurs de fonds. La production de phosphate reprendrait grâce à la mise en œuvre des réformes sectorielles clés et des investissements au cours de la période 2008-2009. La croissance économique au-delà de 2008 pourrait être soutenue par les réformes structurelles en cours et prévues qui sont centrées sur la gestion des finances publiques et la gestion du secteur financier, ainsi que sur les mesures pour trouver des solutions aux goulets d'étranglement dans les infrastructures (notamment le port et l'énergie) qui ont précédemment ralenti la croissance du secteur privé. Le potentiel de croissance du Togo dépend largement de son avantage comparatif en tant que corridor de transit pour les pays voisins et de ses installations de port en eau profonde à Lomé, de sa réputation passée en tant que centre financier viable et de son potentiel à développer davantage les services autour de ces activités (voir paragraphes 36-42 pour plus de détails sur les principaux défis et opportunités pour le Togo dans ces domaines). Le mécanisme régional de change monétaire est supposé assurer une stabilité monétaire et des prix.

15. **Le solde primaire est supposé augmenter progressivement à partir d'une position équilibrée en 2007 à un excédent de 1,1 % du PIB en 2010 pour atteindre des positions globalement soutenables en matière fiscale et de dette évitant une nouvelle accumulation d'arriérés.** Le cadre macroéconomique de l'État cible un excédent fiscal primaire modeste tout en réaffectant les dépenses vers la santé, l'éducation, l'énergie, les routes et la restructuration des banques et entreprises de l'État, soutenu par une augmentation de l'assistance extérieure. Les recettes augmenteraient progressivement à environ 17,8 % du PIB d'ici 2010 alors que l'enveloppe nationale pour les dépenses primaires diminuerait légèrement.

16. **Le Togo est un pays lourdement endetté avec une forte proportion de dette extérieure et une dette publique insoutenable,** tel que l'indique une forte proportion de sa dette sous forme d'arriérés.³ La dette extérieure et la dette à garantie publique du Togo à fin 2007 étaient estimées à 2,2 milliards de dollars US en terme nominal, soit 80 % du PIB. La majeure partie de cette dette est contractée vis-à-vis de la Banque mondiale et des créanciers du Club de Paris, respectivement environ 0,8 milliard de dollars US et 0,9 milliard de dollars US (figure 1). La dette du Togo vis-à-vis des autres créanciers était relativement modeste en comparaison avec : 145 millions de dollars US vis-à-vis du Groupe de la BAD, 215 millions de dollars US vis-à-vis d'autres créanciers multilatéraux et 115 millions de dollars US vis-à-vis des créanciers non membres du Club de Paris. Les arriérés extérieurs étaient de 0,8 milliard de dollars US, soit 30 % du PIB à fin 2007. La plus récente estimation de la dette du Togo vis-à-vis des auditeurs commerciaux est de 31 millions de dollars US à fin 2007.



17. **Le Togo n'a pas bénéficié de l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE ; les informations préliminaires semblent indiquer qu'il peut probablement se qualifier pour l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative renforcée PPTE et MDRI.** Avec des recettes nationales dépassant 15 % du PIB, et des exportations dépassant 30 % du PIB, le Togo devrait répondre au critère d'endettement de l'Initiative PPTE dans la "niche fiscale" qui exige que la valeur actuelle nette de la dette publique extérieure à garantie publique dépasse le seuil PPTE de 250 % des recettes. Conformément au cadre de l'Initiative PPTE, le Togo doit apurer les arriérés vis-à-vis des créanciers multilatéraux ou conclure un accord pour leur apurement, avant d'atteindre le Point de décision PPTE. Dans les plans actuels, le Document préliminaire PPTE pourrait être soumis aux Conseils de la Banque et du FMI au cours du troisième trimestre de l'exercice 2008, et le Togo pourrait atteindre le point de décision PPTE à fin 2008, après l'établissement d'une performance de réforme pour les six mois dans le cadre du PRGF et la conclusion d'un accord avec les personnels de la Banque et du Fonds une fois le point d'achèvement atteint. Eu égard aux énormes arriérés du Togo vis-à-vis des principaux créanciers multilatéraux, une part considérable de l'allègement de la dette requis de la part de ces créanciers dans le cadre de l'Initiative PPTE pourrait

³ Cette évaluation est basée sur les données qui ont été confrontées en collaboration avec le FMI dans la préparation du Document préliminaire PPTE qui pourrait être soumis aux Conseils du FMI et de la Banque mondiale au cours du troisième trimestre de l'exercice 2008.

être offerte à travers l'apurement des arriérés. En conséquence, la réduction du service de la dette au cours de la période intérimaire PPTE de la part de ces créanciers peut être limitée. Après le point d'achèvement, le reste de la dette d'avant 2003 vis-à-vis de IDA et de la dette d'avant 2004 vis-à-vis du Fonds africain de développement sera annulé dans le cadre du MDRI.

18. **Le FMI, la Banque mondiale, la BAD et les créanciers du Club de Paris ont collaboré étroitement avec le gouvernement pour assurer une coordination du processus d'apurement des arriérés et éviter le risque de retomber dans les arriérés.** À cet effet, le Togo est parvenu à des arrangements avec ses principaux créanciers pour apurer ses arriérés en 2008, pour rééchelonner ses paiements (si nécessaire) sur les trois prochaines années, et pour obtenir un nouveau financement (sous forme de projet ou d'appui budgétaire) au cours des trois prochaines années⁴ (voir paragraphe 2.25 du Document de programme de Don pour la relance économique et la gouvernance, 2008)

D. CONTEXTE SOCIAL ET IMPACT DE LA PAUVRETE

19. **La crise prolongée a eu un important impact sur les indicateurs sociaux du Togo, dont un certain nombre d'entre eux traînent derrière ceux des pays voisins** (voir tableau 2 ci-dessous).

Tableau 2 : Togo et pays comparateurs : Profil social

	Togo	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Ghana	Nigeria
Rang de l'indice de développement humain en 2007	152	163	176	166	135	158
Espérance de vie (années) 2005	55	55	48	46	57	44
Alphabétisation des adultes 2000-2006 (%)	53	35	24	49	58	69
Mortalité infantile 2000-2006 (pour 1.000 naissances vivantes)	75	89	96	118	68	100
Population (en pourcentage) ayant :						
Accès à l'assainissement amélioré en 2000-2006	35	33	13	37	18	44
Accès durable aux sources d'eau améliorées en 2000-2006	52	67	61	84	75	48
Taux de scolarisation brut à l'école primaire en 2000-2006 (% de la population en âge de scolarisation):						
Masculin	108	107	64	80	94	111
Féminin	92	85	51	63	93	95

Source: Développement humain du PNUD, 2007, et de la Banque mondiale. Tableaux "Aperçus".

20. **La période d'instabilité politique et le retrait consécutif du soutien des bailleurs de fonds ont entraîné un déclin économique qui a réduit les niveaux de vie d'une large frange de la population.** La mauvaise gestion des dépenses et l'absence de financement extérieur ont serré les dépenses sociales et l'investissement public et privé. Les dépenses pour la santé, l'éducation et l'investissement public sont largement inférieures aux moyennes régionales, traduisant à suffisance la faible assistance extérieure et le mauvais établissement d'échelle de priorités dans les dépenses. Les budgets de l'État ont également favorisé les milieux urbains plutôt que les milieux ruraux ; l'investissement dans les infrastructures dans les milieux ruraux a été très limité et les milieux ruraux connaissent un taux élevé de chômage. L'Indice de développement humain du Togo ne s'est pas amélioré au cours des récentes années et s'établit à 0,512 pour 2007-2008, contrastant avec l'amélioration progressive que connaît l'Afrique sub-saharienne.

⁴ À cet effet, il convient de noter qu'un aide-mémoire a été signé le 15 avril 2008 entre la BAD et les autorités togolaises fixent les modalités pour l'apurement de la dette du pays vis-à-vis de la BAD.

21. **Une enquête sur les indicateurs essentiels de bien-être réalisée en 2006 a indiqué qu'environ 62 % de la population est pauvre** : le niveau de pauvreté est beaucoup plus élevé dans les milieux ruraux (environ 74 %) que dans les milieux urbains (environ 37 %). Il existe également d'importants écarts entre les régions, avec un niveau relativement faible dans la zone de Lomé (environ 25 %) et une très forte incidence dans la région nord des Savanes (plus de 90 %). Une étude qualitative des perceptions de la pauvreté au Togo, réalisée en décembre 2006 a révélé que la population à l'étude a imputé la détérioration des conditions de vie entre 2000 et 2006 principalement aux difficultés économiques et aux problèmes de santé. Par conséquent, la pauvreté s'est aggravée dans les milieux ruraux, et des poches d'extrême pauvreté existent dans les milieux urbains, y compris la capitale. La mauvaise gestion financière de l'État due en particulier à la mauvaise gestion financière des principales sociétés de l'État dont les pertes ont été financées par le trésor public, a sapé les ressources pour les services publics essentiels.

22. **Certains progrès ont été réalisés dans l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), mais nombre des objectifs ne peuvent probablement pas être atteints d'ici 2015.** Selon une récente évaluation des OMD, le progrès a été plus remarquable dans l'atteinte de l'objectif de *l'éducation primaire pour tous* : le taux net de scolarisation et le taux d'achèvement à l'école primaire se sont améliorés entre 1990 et 2005 ; le taux d'alphabétisation des jeunes a également augmenté. En outre, il y a eu un certain progrès vers la réalisation de l'objectif de promotion de *l'égalité entre les sexes*. Toutefois, il serait difficile d'atteindre les objectifs de réduction de moitié de l'extrême pauvreté et de la faim, ainsi que de la réduction de la mortalité infantile, eu égard aux baisses récentes du taux de vaccination chez les enfants. L'incidence de la *tuberculose* s'est accentuée au cours de la période et la prévalence du *VIH/SIDA* chez la population adulte était estimée à 3,2 % en 2005 (il n'existe aucune donnée comparable pour 1990).

E. GOUVERNANCE ET TRANSPARENCE

23. **La gouvernance et la transparence se sont détériorées en raison d'une culture de favoritisme et de copinage politique.** La combinaison de la crise économique, la relative faiblesse ou le non paiement des salaires aux fonctionnaires et le favoritisme politique ont entretenu une culture d'absence de transparence et d'obligation de rendre compte au sein de l'administration publique. Les années d'instabilité politique ont également affaibli les institutions publiques du pays. Les problèmes de gouvernance dans la gestion des dépenses publiques découlent de la non application ou du non respect dans le passé des règles et réglementations existantes pour la gestion financière de l'État. L'Évaluation de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière⁵ (PEMFAR) de 2006 a montré que malgré l'adoption de nouvelles règles et procédures au début de la décennie, il y avait des difficultés et des défaillances dans la gestion financière dans plusieurs domaines. Les principaux domaines où des actions se sont avérées nécessaires sont : (i) la clarification du cadre institutionnel et réglementaire ; (ii) le processus de préparation du budget et l'utilisation des procédures de dépenses exceptionnelles ; (iii) le système de comptabilité publique qui rend difficile le suivi de l'exécution du budget ; et (iv) l'absence ou la non fonctionnalité du contrôle financier et des audits des dépenses publiques non. L'État a reconnu l'importance de la recherche de solution aux faiblesses de la gestion des dépenses publiques et a démarré la mise en œuvre d'un solide programme de réforme (voir ci-dessous).

⁵ Évaluation de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR) préparée par la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, le PNUD et la Coopération française (juin 2006).

24. **Deux sociétés clés du secteur public, notamment les sociétés de phosphate et du coton ont connu des problèmes de gouvernance et de transparence.** La mauvaise gestion financière, ou la corruption au sein de ces sociétés ont poussé le gouvernement à remplacer leurs directions au cours des récentes années. Dans la filière coton, le gouvernement a également entrepris à partir du milieu de l'année 2005 un certain nombre de réformes, y compris le paiement des arriérés aux paysans, des audits des comptes et de l'organisation de la SOTOCO (Société togolaise de coton) ; il a exigé que la direction de la SOTOCO mette en place des nouvelles procédures de passation des marchés et de contrôle. Dans le cas de la société des phosphates, le joint venture avec un partenaire stratégique privé a été dissout en mai 2007 étant donné que ce partenaire stratégique ne respectait pas les termes techniques et financiers de son contrat. Une nouvelle société, la Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT) a été créée à sa place. La SNPT, bien que bénéficiant des récents relèvements des cours du phosphate, ne tire pas le meilleur parti des opportunités actuelles en raison de l'absence d'un plan d'activités pour permettre des ajustements aux politiques de fonctionnement et de commercialisation existantes de la société. Le gouvernement se propose de renforcer la gestion d'entreprise de la nouvelle entité et de chercher des investisseurs stratégiques. Un audit stratégique et financier de la SNPT est prévu.

25. **Une étude du secteur financier préparée par la Banque mondiale avec la Commission bancaire en 2006 a montré des faiblesses similaires dans le secteur bancaire** où trois banques, représentant 56 % du marché, ont une situation nette négative. La réforme du secteur bancaire est en cours, avec une administration temporaire en place pour la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCI), une opération de restructuration de trois des grandes banques, BTCI, Union togolaise de banques (UTB) et la Banque internationale pour l'Afrique (BIA) ainsi qu'une recherche éventuelle de partenaires stratégiques pour la BTCI et l'UTB.

26. **La consolidation de la gouvernance et la transparence ont constitué le thème central du programme de réforme du gouvernement et de la Banque mondiale ainsi que du dialogue politique du FMI avec les autorités togolaises depuis l'engagement plus marqué de la fin de l'année 2006.** Dans le cadre du Programme intérimaire du FMI, le gouvernement a commencé la mise en œuvre d'importantes réformes de gouvernance afin d'améliorer la transparence et l'obligation de rendre compte dans le secteur public, y compris dans les secteurs clés (financier, phosphates, coton et énergie) dans la gestion financière de l'État. Le dialogue de la Banque avec le Togo a comporté des échanges avec la société civile, les ONG, les étudiants, les journalistes et les différents partis politiques, en plus du gouvernement dans le cadre du processus de réengagement. Le travail a consisté en des séances d'information et d'échanges organisées avec les groupes. À travers les programmes annuels de petits dons du bureau national, la Banque a également accompagné l'engagement civique des ONG avec la population sur les questions de gouvernance en vue de renforcer le côté demande de la gouvernance. En outre, avant l'apurement des arriérés, une grande part du financement de la Banque à travers le LICUS TF (voir ci-dessous) s'est concentrée sur l'accompagnement du programme de réforme de gouvernance de l'État, particulièrement mais pas exclusivement dans la gestion financière de l'État et les secteurs du phosphate, du coton et des finances. Après l'apurement des arriérés et un réengagement beaucoup plus total, la Banque continuera de travailler avec le gouvernement et avec d'autres partenaires en développement pour poursuivre et mettre en œuvre davantage de réformes de gouvernance et de transparence.

27. **Les années d'instabilité politique ont négativement affecté la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.** Étant donné que le système d'administration publique fortement centralisée a été affaibli dans le sillage des troubles sociaux, les instruments de politique qui

dépendaient largement du commandement et du contrôle sont devenus inefficaces dans la protection de la base de ressources naturelles. Le renforcement réglementaire limité encourageait les pratiques non durables, entraînant une dégradation poussée des ressources naturelles et environnementales dans les milieux ruraux (parcs nationaux, forêts protégées, pêche) et dans les milieux urbains. Une des tendances alarmantes est la déforestation rapide du pays : les zones forestières qui représentaient environ 13 % de la surface totale des terres en 1990 sont passées à environ 7 % en 2005. Après la normalisation des relations avec le pays, la Banque se tiendra prête pour accompagner le gouvernement à aborder cet important sujet et à achever un projet décentralisé en cours pour la protection environnementale financé par la CE.

II. ENGAGEMENT DE LA BANQUE À CE JOUR ET LEÇONS TIRÉES

A. DOCUMENT DE REENGAGEMENT

28. **Le précédent Document de réengagement (CRN) a été approuvé par les Administrateurs le 14 décembre 2004, suivant les recommandations du Groupe de travail de l'initiative LICUS.** Il prévoyait une stratégie coordonnée pour le réengagement de la Banque et du PNUD ainsi qu'un cadre pour le renforcement de l'assistance des bailleurs de fonds jusqu'à fin 2006. Le CRN avait trois objectifs principaux : (i) prendre l'élan pour le changement socio-politique à travers le dialogue politique (principalement avec la CE et les bailleurs de fonds bilatéraux) et par l'engagement et la gouvernance de la société civile (Banque mondiale/PNUD) ; (ii) préparer le terrain pour la relance économique et le réengagement international avec un travail analytique accentué (diagnostic de la pauvreté, le processus DSRP/ODM, le renforcement de capacités, l'analyse de la dette, les évaluations et le renforcement fiduciaires) ; et (iii) l'assistance d'urgence pour la fourniture de services sociaux aux populations les plus pauvres dans les zones non desservies (programme d'urgence LICUS pour les services sociaux).

B. PROGRAMME DE LA BANQUE AU COURS DE LA PERIODE DU CRN (ANNEE 2005-2007) ET A CE JOUR.

29. **Au cours de la période couverte par le CRN, le concours de la Banque a traduit les principaux objectifs du Document.** Les principaux résultats au cours de la période de la mise en œuvre étaient les suivants : (i) les activités d'engagement civique ont été soutenues par le PNUD et la Banque, essentiellement à travers le programme de petits dons ; (ii) un certain nombre d'activités analytiques ont été achevées (voir détails au paragraphe 32) ; et (iii) un programme de développement communautaire financé par le LICUS TF a été mis en œuvre avec succès dans deux régions et étendu plus tard aux trois régions restantes tel que décrit ci-dessous.

30. **Le plus vaste programme au cours du CRN, le Programme d'urgence de développement communautaire pour la réduction de la pauvreté (PURP) financé par le LICUS TF** a été approuvé en juillet 2005 pour un montant initial de 1,1 million de dollars US et complété par deux dons supplémentaires LICUS de 1,7 million de dollars US au cours de l'année 2007 et de 1,4 million de dollars US pour l'année 2008. Ce programme était destiné à freiner l'extrême pauvreté et la détérioration des indicateurs sociaux. Le programme a financé environ 100 sous-projets (écoles primaires, postes de santé, petites infrastructures communautaires et formation communautaire) ; il a formé plus de 1.000 personnes sur les approches communautaires au

développement et sur la gestion de projet. Cette phase du PURP s'est achevée le 30 juin 2007 : le don a été entièrement décaissé et a eu des résultats particulièrement satisfaisants en termes de sous-projets, de renforcement de capacités et d'impact. Presque tous les sous-projets ont été exécutés avec une forte participation de la communauté, tous les objectifs de reconstruction institutionnelle ont été atteints et le respect des mécanismes fiduciaires était satisfaisant. Plus récemment, suite à la mise en œuvre satisfaisante du programme, le PURP a été étendu aux trois régions restantes (1,4 million de dollars US).

31. **Les dons supplémentaires suivants du LICUS TF ont été approuvés à fin 2007 et début 2008, notamment pour soutenir le programme de réforme du gouvernement** : le Don pour la relance économique et le réengagement institutionnel (1,6 million de dollars US) visant à accompagner les réformes des entreprises clés de l'État et des secteurs clés de croissance ; la Lutte contre la grippe aviaire et le don pour la Préparation et la riposte à la pandémie (0,6 million de dollars US), pour la santé humaine et animale ; et le don pour la Réhabilitation et l'entretien des infrastructures de Lomé (1,5 million de dollars US) destiné à la réhabilitation, la facilitation et l'extension de l'accès durable aux services de mobilité urbaine pour certains quartiers les plus démunis de la ville.

32. **En plus des activités financées par le LICUS TF, la Banque a récemment achevé certains travaux analytiques et consultatifs**, y compris : un diagnostic de la pauvreté (CWIQ), une Évaluation de la pauvreté (PA, 2005), une Évaluation de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR, 2006), une Évaluation du secteur financier (2006), une Actualisation de l'évaluation du développement agricole (2007), un Document péri-urbain et urbain (2007), une Analyse de la soutenabilité de la dette (DSA, 2007), et une Évaluation des besoins de politique de développement (DPNR, 2008). La Banque a élaboré une bonne base de connaissance dans le secteur de l'éducation à travers le Rapport sur la situation de l'éducation du pays (2007) et elle assiste le Togo dans la préparation pour l'accès à la *Education for All – Fast Track Initiative* (EFA-FTI) qui rendra le secteur éducatif du pays éligible pour le financement par le Fonds catalytique de EFA-FTI.

33. **Depuis 2006, le gouvernement a conçu et mis en œuvre un dialogue politique minutieux avec la Banque mondiale, le FMI et la BAD, un programme de relance économique et des réformes visant à rétablir la stabilité macroéconomique, à améliorer la gestion financière de l'État (PFM) et la restructuration des secteurs du phosphate, du coton, de l'énergie et des finances.** L'engagement de l'État à ces réformes a été préparé dans le Protocole d'accord (PA) entre le gouvernement et la Banque, signé le 27 février 2008. Le PA fait suite à une mission de Consultation de Article IV du FMI et à l'achèvement satisfaisant d'un IMF SMP en juin 2007, avec tous les objectifs quantitatifs aisément atteints et un progrès significatif réalisé en matière de réformes de la gouvernance. Une mission conjointe Banque mondiale-FMI-BAD en novembre-décembre 2007 et des discussions ultérieures avec le gouvernement a davantage fait avancer le dialogue politique sur la gestion des dépenses publiques, la gouvernance et la transparence dans les secteurs clés – phosphate, coton, énergie et finances – et clarifié les étapes nécessaires dans ces domaines de réforme.

C. LEÇONS TIRÉES

34. **Les recommandations issues du travail analytique et les leçons tirées de la mise en œuvre des activités de la Banque au Togo (revue OED 2004) ont été prises en compte dans la conception de la stratégie présentée dans ce NSI.** En particulier, la stratégie proposée soutient les réformes que le gouvernement s'est clairement appropriées et pour lesquelles un large consensus existe ou est en train de s'établir, de sorte que les intérêts de longue date aient peu de chances de saper l'évolution de la réforme. À cet égard, la stratégie s'appuie sur les principales recommandations issues du DPNR (lui-même un manuel pour plusieurs études analytiques préalables de la Banque) qui a été préparé de manière participative au cours de la période du gouvernement d'unité nationale, en collaboration avec l'équipe du DISRP et incluant des discussions et des apports des ministères techniques clés, de la société civile et d'un certain nombre de ministres du gouvernement.

35. **La stratégie intègre également les leçons tirées de la mise en œuvre du programme de don PURP de LICUS (le seul jusqu'à ces derniers temps dans le cadre de la mise en œuvre).** Le programme de don PURP a montré l'importance de l'adaptation des activités de réduction de la pauvreté aux réalités institutionnelles des administrations locales du Togo ; il a également mis à jour la réticence des interventions apportant du soutien directement aux communautés dans le besoin, même en face de l'instabilité politique et économique. Les activités d'extension exécutées avec la presse et les étudiants dans le cadre de la mise en œuvre du programme de don accordé ont permis d'attirer l'attention du public sur les besoins des plus pauvres et les défis que rencontrent les pauvres des zones rurales du Togo.

III. LES DÉFIS MAJEURS ET LES OPPORTUNITÉS POUR LE TOGO

36. **Le Togo rencontre plusieurs défis dans ses efforts de promotion de la relance économique et de réduction de la pauvreté.** Les nombreuses années d'instabilité politique et économique ont démontré à suffisance la fragilité et la vulnérabilité de l'économie non seulement aux perturbations extérieures mais également à la faible capacité institutionnelle et de gouvernance. Pour consolider la performance économique et relancer la croissance, le Togo doit résoudre des problèmes, ce qui pourrait lui permettre de rétablir à court terme la capacité de production dans les secteurs du phosphate et du coton. Au même moment, il devrait poser la base d'une croissance à moyen terme à travers le renforcement de la gestion financière de l'État, la restructuration des secteurs financiers et bancaires et la satisfaction des besoins urgents en matière d'infrastructures (notamment l'énergie et le port). La position du Togo en tant que pays à façade maritime et corridor de transit lui offre plusieurs avantages pour participer et profiter de l'intégration et du commerce régionaux. La croissance pourrait être fortement influencée par la position centrale du Togo au niveau régional – notamment, l'exploitation de son corridor de transit et l'utilisation de ses installations de port en eau profonde de Lomé, l'avantage de sa réputation passée de puissant centre financier régional et la promotion des secteurs privé et des services.

37. **Rétablir la capacité de production.** En termes de rétablissement à court terme de la capacité de production, les défis les plus urgents sont le renforcement de la gouvernance et l'efficacité de la gestion dans les domaines des *phosphates* et du *coton*.

- **Le secteur du phosphate.** Le potentiel de production de phosphate du Togo reste toujours assez élevé et pourrait se révéler un facteur important dans la relance économique du pays à moyen terme. Toutefois, en raison de la mauvaise gestion de la société des phosphates dans le passé, l'Office togolais des phosphates (OTP) a fait face à de nombreuses difficultés financières pendant plusieurs années et est devenu un important débiteur vis-à-vis du secteur bancaire. Un joint-venture créé en 2001, l'*International Fertilizer Group (IFG)/Togo*, n'a pas été en mesure d'améliorer la gestion ou la gouvernance. Plusieurs mesures doivent être prises en vue d'améliorer la performance financière et institutionnelle du secteur. Certaines mesures connaissent déjà une application, notamment : l'investissement dans l'acquisition de nouveaux équipements, la réalisation d'audits financier et organisationnel de la nouvelle société (SNPT), la définition des procédures qui pourraient améliorer le contrôle interne et réduire les coûts de production, ainsi que l'établissement et l'application des règles de bonne gouvernance, telles que la création d'une unité externe pour suivre et faire des audits réguliers. En vue d'accroître la contribution du secteur du phosphate à la croissance, il s'avère nécessaire d'élaborer une vision stratégique pour le secteur, y compris l'attraction d'investisseurs stratégiques et la modernisation des équipements de la société dès que possible.
- **La filière coton.** Après avoir atteint une production record élevée de 187.700 tonnes en 1998, la production du coton s'est effondrée, atteignant environ 45.000 tonnes en 2006. La principale cause de ce déclin était la gouvernance extrêmement mauvaise et les problèmes de gestion de la société de coton, SOTOCO, ce qui a débouché sur d'énormes déficits de la société au cours des années et a culminé au non paiement des paysans et des créanciers au titre de la campagne cotonnière 2003-04. Cette situation, ajoutée à la baisse des cours du coton sur le marché mondial, a ébranlé la confiance des paysans et des créanciers dans le système avec pour corollaire la baisse considérable de la production du coton. Le premier défi majeur dans la filière que le gouvernement a commencé à relever est de : rétablir cette confiance en prenant des mesures visant à améliorer la gestion de la SOTOCO (ce qui est en train d'être fait) ; améliorer sa structure de gouvernance (ce qui est fait) ; et s'assurer que les paysans participent au processus de prise de décision. Bien que la production du coton puisse ne pas être une source majeure de croissance à moyen et long termes, elle sera toujours une importante activité pour la réduction de la pauvreté. Par conséquent, le défi serait pour le gouvernement d'avoir un programme qui permettrait de réduire considérablement les coûts de production du coton et accroître la part des paysans dans le cours du marché mondial. Un système pour une participation entière des paysans et du secteur privé dans la gestion de la filière pourrait permettre d'atteindre ces objectifs. Cela passerait par : (i) à court terme, la liquidation de la société actuelle et la création d'une nouvelle avec la participation des paysans au capital (40 %) et à la gestion ; et (ii) à moyen terme, la recherche d'investisseurs stratégiques dans la société.

38. **Poser les bases d'une croissance à moyen terme.** En plus du rétablissement à court terme de la capacité de production, des actions complémentaires sont nécessaires pour soutenir la relance économique à court terme et poser les bases d'une croissance future partagée et d'une réduction de la pauvreté. Ces actions se situent dans les domaines de la gestion financière de l'État, du secteur financier et des infrastructures (notamment le port et l'énergie).

39. **Gestion des finances publiques.** Pendant plus d'une année maintenant, le gouvernement a entrepris de remettre en ordre le système de gestion financière de l'État. Ainsi, il a déjà pris plusieurs mesures à cet effet, notamment : la réduction de l'utilisation des procédures exceptionnelles dans l'exécution du budget, l'introduction des changements de gestion aux Départements des impôts et des douanes, l'installation de Sydonia++ pour accroître les recettes douanières, et l'amélioration significative des procédures de contrôle des dépenses. Malgré le progrès déjà réalisé, des mesures complémentaires sont nécessaires pour améliorer la gestion financière de l'État. Ces mesures impliquent : (i) l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire ; (ii) la gestion de l'utilisation des recettes publiques et de la dette intérieure ; (iii) l'amélioration des procédures de préparation du budget ; (iv) l'amélioration du système de comptabilité publique ; et (v) le renforcement du système de contrôle interne et d'audit externe.

40. **Gouvernance du secteur financier.** Il est évident que le développement du secteur financier soutient et stimule la croissance économique, alors que l'instabilité financière pourrait contribuer à limiter cette croissance et peut causer d'importantes crises financières. Le secteur financier du Togo, particulièrement le secteur bancaire, s'est retrouvé dans une situation précaire pendant plusieurs années. Les banques commerciales ont eu des difficultés à respecter les normes prudentielles ; plusieurs d'entre elles ont une valeur nette négative ; les prêts non productifs sont considérablement dus, dans une large mesure, à des arriérés des entreprises publiques et du gouvernement ; les frais de fonctionnement sont élevés, entraînant des coefficients d'exploitation élevés ; et la gestion d'entreprise est mauvaise. En raison de ces faiblesses majeures, une restructuration réussie du secteur financier s'avère essentielle et urgente pour un retour à un secteur bancaire efficient, viable et rentable à court et moyen termes. Le retrait à terme de l'État de la gestion des banques permettra de consolider leur position financière et permettra de résoudre certains problèmes de gouvernance que nous rencontrons aujourd'hui. Le gouvernement a démarré le processus de restructuration du secteur financier par le changement de la direction et des structures de gestion de la plupart des banques affectées et en chargeant la nouvelle direction de la mise en place d'un plan de restructuration au cours des prochains mois.

41. **Le Port autonome de Lomé (PAL).** Le PAL est le seul port en eau profonde dans l'espace UEMOA qui peut accueillir de gros porte-conteneurs. Il joue un rôle vital dans le développement national et sert de principal port de transit pour les pays de l'hinterland. Toutefois, le PAL fait face à la concurrence d'autres ports dans la sous-région par rapport à la desserte des pays enclavés ; cette concurrence est due en partie aux faiblesses de gestion et aux goulets d'étranglement des équipements au port, ainsi qu'au mauvais état du réseau routier au Togo. Malgré les récentes améliorations surtout dans les services des douanes, il sera important de mettre en place des mesures visant à améliorer la gestion efficace et transparente du port. La plus urgente de ces mesures comprend la création d'un programme de suivi du transit (par exemple, "smart" ou seal GPS / GSM) ; l'opérationnalisation du guichet unique pour les opérations portuaires ; et la rationalisation de la dotation en personnel et des compétences. L'installation de nouveaux équipements, la réduction de la congestion, et l'amélioration de la manutention du fret sont des actions qui pourraient permettre d'accroître la compétitivité du port à moyen terme. En plus, le potentiel du port serait davantage renforcé par l'amélioration de la place centrale du Togo par rapport au réseau régional de transport et à la facilitation du commerce. À ce sujet, le Togo participe au Projet régional de facilitation du transit et du transport le long du corridor Abidjan-Lagos (ALTTFP) financé par IDA programmé pour le Conseil en 2009-2010.

42. **Énergie.** Au cours de l'année passée, le Togo a connu de graves pénuries d'énergie. Cette situation a eu un impact considérable sur les activités industrielles et les services du pays et a affecté la croissance économique. Étant donné que le problème de l'énergie touche toute la région et que le Togo importe environ 90 % de son énergie de la région, le défi reste pour le Togo de trouver à court terme un moyen pour compléter la fourniture régionale. Les mesures à court terme pour assurer une fourniture suffisante d'énergie pourraient comprendre la constitution de provisions budgétaires pour la fourniture d'énergie (y compris pour les importations), l'amélioration de l'efficacité de la société nationale de distribution d'énergie, la CEET et la révision des relations entre la CEET et la société d'énergie Bénin-Togo, la CEB. Il serait fondamental de concevoir une stratégie globale pour le secteur qui prenne entièrement en compte les solutions disponibles en matière d'énergie sur le plan régional y compris les programmes pour préparer la Société d'énergie Togo/Bénin et autres dans le cadre du Consortium d'énergie électrique régional ouest africain.

IV. LE PROGRAMME DE RÉFORME DU GOUVERNEMENT

43. **Le programme de réformes du gouvernement est présenté dans le Document intérimaire de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DISRP) achevé en mars 2008.** Le DISRP présente une ambitieuse stratégie de réduction de la pauvreté (PRS) pour relancer la croissance économique et améliorer les conditions essentielles de vie autour de trois axes stratégiques : (i) le renforcement de la gouvernance politique et économique, avec un accent sur la réforme institutionnelle et la gouvernance fiscale ; (ii) la promotion de la relance économique et du développement durable, avec des mesures pour réformer les entreprises de l'État et les institutions financières, améliorer l'environnement commercial, consolider l'intégration et le commerce régionaux, reprendre la production agricole, réhabiliter les infrastructures, et améliorer la gestion des ressources naturelles et l'environnement ; et (iii) le développement des secteurs sociaux, des ressources humaines et de l'emploi, avec un accent sur la facilitation de l'accès et l'amélioration de la qualité des services de base en matière d'éducation et de santé.

44. Dans le cadre du premier pilier, *amélioration de la gouvernance politique et économique*, le gouvernement entend poursuivre les actions visant à promouvoir la bonne gouvernance politique et économique entreprise depuis 2005. Quatre programmes spécifiques sont en jeu : (i) amélioration de la gouvernance politique à travers la continuation de la réconciliation nationale et les processus de réforme politique ainsi que le renforcement de l'état de droit et de la sécurité des personnes et des biens ; (ii) mise en œuvre des réformes institutionnelles, y compris le dégraissage de l'administration, la réforme du système juridique, la promotion des droits de l'homme et la décentralisation du gouvernement ; (iii) réalisation de la stabilisation fiscale et lutte contre la corruption à travers une mobilisation accrue des recettes, programmation réaliste et exécution régulière du budget, relance de l'investissement public et renforcement du système de passation des marchés ; et (iv) gestion saine et efficace des flux d'aides à travers l'adhésion à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide ainsi que l'amélioration de la gestion de la dette.

45. Pour le second pilier, *promotion de la relance économique et du développement durable*, le gouvernement prévoit : (i) la poursuite des politiques visant à réformer les entreprises clés et à restructurer le secteur bancaire et de la microfinance ; (ii) le renforcement de la promotion de l'intégration et du commerce régionaux par l'amélioration de l'environnement institutionnel et réglementaire, et en assurant une participation plus active des organisations internationales

concernées par le commerce mondial ; (iii) la relance de l'économie agricole et rurale par le renforcement du cadre juridique et institutionnel, la construction des structures économiques et sociales dans les milieux ruraux, la professionnalisation des activités agricoles, la facilitation de l'accès aux ressources de production et aux marchés, et la relance de la production du café-cacao et du coton ainsi que de l'élevage et de la pêche ; (iv) le développement des infrastructures pour appuyer la croissance économique, notamment par l'accroissement des ressources énergétiques, le développement des infrastructures de transport terrestre et maritime et le développement des télécommunications ; et (v) la gestion efficace des ressources naturelles et de l'environnement à travers la promotion de la gestion intégrée des zones côtières, le renforcement des capacités nationales de gestion environnementale, la lutte contre la pollution, ainsi que la prévention et la gestion des catastrophes. Pour avoir connu dans le passé des catastrophes au plan national telles que les sécheresses et l'inondation, le gouvernement a lancé en 2007 la Plateforme nationale togolaise pour la réduction des risques liés aux catastrophes (DDR). Le principal objectif de la Plateforme est d'intégrer la réduction des risques liés aux catastrophes aux politiques, à la planification et aux programmes sectoriels. Le gouvernement est également en train d'élaborer le Projet national d'adaptation aux changements climatiques (PANA) avec un financement du PNUD.

46. Le troisième pilier du gouvernement, *développement des secteurs sociaux, des ressources humaines et de l'emploi*, sera mis en œuvre à travers les programmes suivants : (i) amélioration du système éducatif et de la formation par la promotion de l'enseignement pré-scolaire, l'amélioration de l'accès et de la qualité des enseignements primaire et secondaire, l'amélioration de l'enseignement technique et de la formation, le soutien permanent à l'enseignement supérieur et la mise en œuvre de campagnes d'alphabétisation ; (ii) le développement du système sanitaire et des soins de santé par la promotion des soins de santé maternelle et infantile, la prévention et le traitement du VIH/SIDA et du paludisme, ainsi que le renforcement du dépistage et du traitement de la tuberculose ; (iii) l'amélioration de l'état nutritionnel de la population par la mise en place de nouveaux programmes visant à combattre les carences nutritionnelles, la sensibilisation sur l'alimentation rationnelle et le renforcement de la capacité institutionnelle pour la promotion de la nutrition ; (iv) l'intensification de l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement par l'amélioration du système de gestion des ressources hydrauliques, la promotion des infrastructures appropriées pour l'assainissement et l'approvisionnement en eau ainsi que la sensibilisation de la population sur l'impact de la bonne hygiène et de l'assainissement ; et (v) la promotion de l'égalité entre les sexes à travers l'éducation de la fille et de la femme, la santé de la femme, l'amélioration du statut juridique et social de la femme, ainsi que le travail et la participation de la femme à la prise de décision ; l'élaboration d'une politique de protection sociale ; la protection des enfants ; et la promotion du développement communautaire en soutenant les ONG et en dotant en infrastructures les zones les plus démunies du pays.

47. **Comme indiqué dans la Note conjointe consultative du personnel (JSAN) sur le DISRP**, présentée au Conseil le 6 mai 2008, le DISRP identifie clairement les obstacles majeurs à la réduction de la pauvreté au Togo et présente un cadre raisonnable pour la mise en œuvre du programme de croissance et de réduction de la pauvreté du gouvernement sur la période 2008-2010. Le DISRP présente également le cadre institutionnel pour sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation, ainsi que le calendrier détaillé et le processus participatif pour la préparation du DSRP complet. Telle que recommandée dans le JSAN, la mise en œuvre du DISRP et la formulation du DSRP complet pourraient bénéficier de : (i) la fixation de délais réalistes et la mise en place de spécificité additionnelle par rapport à la séquence des réformes et les risques majeurs de mise en

œuvre dans les domaines des finances publiques, du secteur financier, du coton, des phosphates et de l'énergie ; (ii) l'approfondissement de l'analyse sur les liens entre les politiques de croissance et les programmes et dépenses sectoriels et leur impact sur la réduction de la pauvreté ; (iii) la détermination des coûts des programmes sectoriels clés à travers des cadres de dépenses sectorielles à moyen terme conformes au cadre du budget à moyen terme ; et (iv) l'identification, si possible, des partenaires en développement pouvant appuyer les réformes spécifiques identifiées dans le DISRP, eu égard au besoin d'assistance technique et financière dans plusieurs domaines. Le gouvernement doit également préciser les mécanismes pour la coordination avec les partenaires en développement pour s'assurer que le financement des bailleurs de fonds et l'assistance technique correspondent aux priorités du PRS. Le gouvernement se propose de préparer un DSRP complet en 2008-2009 qui prendra en compte les recommandations de la JSAN et soutiendra l'élaboration d'une stratégie à long terme.

V. ASSISTANCE PREVUE DE LA BANQUE MONDIALE, ANNEE 2008-2010

A. JUSTIFICATION ET APPROCHE DE LA STRATEGIE INTERIMAIRE

48. **La présente Note de stratégie intérimaire a été élaborée suivant les directives contenues dans le Document des bonnes pratiques** relatives aux Stratégies d'assistance aux pays dans les États fragiles et les Approches et financement d'exploitation dans les États fragiles de IDA-15. La NSI est alignée sur le DISRP et est conforme aux grandes lignes de la présentation officielle nationale faite au Conseil le 25 mars 2008.

49. **Plusieurs développements notables expliquent le choix du moment pour cette stratégie.** Premièrement, un Accord politique global a été signé entre les principaux partis politiques en 2006 et des élections législatives ont été organisées en octobre 2007. Deuxièmement, outre les améliorations de la situation politique, le gouvernement a démontré son engagement à mettre en œuvre des réformes en matière de gouvernance, à améliorer la gestion fiscale et économique, et à faire face aux lacunes dans les principales sociétés d'État. À cet égard, il convient de noter que le nouveau gouvernement a placé des réformateurs aux postes économiques clés suite au départ des principaux représentants du statu quo. De plus, le gouvernement a fait montre d'un réel engagement à la normalisation des relations avec la communauté internationale des bailleurs de fonds. Eu égard à tous ces développements, le contexte actuel au Togo offre à la communauté internationale, y compris la Banque mondiale, la formidable opportunité de soutenir les réformes cruciales et les actions politiques de façon coordonnée avec les autres partenaires en développement. La Banque mondiale continuera à travailler étroitement avec le FMI, la BAD et la CE, ainsi qu'avec d'autres bailleurs de fonds à mesure qu'ils se réengagent avec le Togo, pour soutenir la mise en œuvre du DISRP du gouvernement.

50. **L'équipe a eu des discussions avec le gouvernement tout au long de l'élaboration de la NSI dont l'orientation a été initialement approuvée lors de la visite à Washington du ministre de l'Économie et des finances en février 2008.** En outre, en avril 2008 à Lomé, des consultations se sont tenues sur la NSI, y compris avec le Premier Ministre et d'autres autorités du gouvernement, avec des partenaires en développement présents au Togo (c'est-à-dire Agence française de développement, PNUD, CE), ainsi que des représentants de la société civile tels que les membres des groupes de jeunes, des groupes de femmes, le secteur privé et le monde universitaire. Un consensus s'est dégagé autour des piliers et des interventions proposées pour la NSI. Suite à la

normalisation des relations avec la Banque et dès la mise en œuvre satisfaisante de cette NSI pour répondre aux besoins immédiats et s'attaquer aux secteurs prioritaires, l'enseignement supérieur et la formation axée sur les compétences ont été proposés comme possible secteur d'intervention privilégiée pour trouver une solution au problème du chômage des jeunes au Togo.

B. OBJECTIFS DE LA NSI

51. Le principal objectif de cette Note de stratégie intérimaire (NSI) pour la période allant de mai 2008 à juin 2010 est d'aider le Togo à se redresser après une longue période d'instabilité et de suspension de l'aide ainsi qu'à commencer de poser les bases d'une croissance soutenue et partagée à moyen terme. Pour y parvenir, il faudra : (i) soutenir la normalisation des relations avec la Banque mondiale à travers l'apurement des arriérés, ce qui ouvrirait la voie à la mise à disposition régulière des ressources de IDA, encourager les efforts du Togo à rétablir ses relations avec le reste de la communauté internationale et ouvrir la voie à l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE et du MDRI ; (ii) apporter l'assistance pour améliorer la gestion financière de l'État et la gouvernance dans les institutions clés du secteur public ; et (iii) apporter l'assistance pour répondre aux besoins sociaux essentiels sur le terrain. La NSI a fixé des attentes réalistes en ce qui concerne les progrès et les résultats possibles à atteindre dans un intervalle relativement court (dans les 25 prochains mois) couvert par la stratégie intérimaire.

52. En tant que pays en phase de réengagement, le Togo est éligible pour un soutien exceptionnel de la part de IDA durant la période de la NSI. Le Togo est également éligible pour bénéficier d'un soutien exceptionnel de IDA pour l'apurement des arriérés. L'allocation totale de IDA pour l'année 2008 est de [114,5] millions de DTS, dont [93,3] millions de DTS à titre d'un soutien exceptionnel à l'apurement des arriérés et 21,2 millions de DTS au titre d'une allocation exceptionnelle de réengagement de IDA. Bien que les allocations de IDA 15 aux pays ne soient pas encore disponibles, le programme annuel de prêt pour les années 2009 et 2010 devrait s'élever à environ 18 millions de DTS, mais pourrait être encore plus importantes en raison de l'augmentation substantielle des ressources disponibles dans le cadre de IDA 15, ainsi que des probables améliorations de la performance du pays. Les allocations réelles durant la période de la NSI seront déterminées chaque année en fonction: (i) de la notation de la performance du Togo ; (ii) des termes de l'assistance de IDA au Togo (crédits ou dons) ; (iii) des termes de la performance et de l'assistance des autres emprunteurs de IDA ; (iv) des ressources totales disponibles de IDA dans le cadre de IDA15 ; et (v) du nombre de pays éligibles pour le concours de IDA. Il convient de noter que, bien que la NSI renvoie à la participation du Togo à un projet régional grâce à une contribution de IDA d'environ 3 millions de DTS, cela pourrait miser sur les importantes ressources régionales complémentaires en raison de la flexibilité accordée aux pays recevant de faibles enveloppes de IDA. Le Togo explorera également les possibilités de participer à d'autres projets régionaux au cours de la période de la NSI, vu l'importance de l'intégration régionale pour le développement du pays (voir paragraphe 53, pilier 2). En vue d'améliorer les perspectives de performance, la NSI se penche sur l'appui aux améliorations dans les principaux domaines de la gouvernance et de la gestion économique, ce qui pourrait contribuer à l'accroissement des allocations réelles de IDA. L'assistance de la Banque contribuerait également aux efforts du gouvernement à améliorer la performance du secteur du phosphate qui possède un bon potentiel d'exportation et de croissance des recettes. La Banque encourage également les autres bailleurs de fonds à accroître leur assistance financière, y compris à travers l'appui budgétaire au Togo.

53. **Pour atteindre l'objectif fixé ci-dessus**, cette NSI a été étroitement alignée sur le DISRP du gouvernement et a été préparée en collaboration avec les principaux partenaires en développement du Togo, en particulier le FMI, la CE et la BAD. La NSI se fonde sur trois piliers étroitement liés : (i) améliorer la gouvernance économique et la transparence ; (ii) promouvoir la relance économique et le développement durable ; et (iii) satisfaire les besoins sociaux urgents.

Pilier 1 : Améliorer la gouvernance économique et la transparence. L'assistance de la Banque sera destinée à accompagner le programme de réforme du gouvernement afin d'améliorer la gouvernance, la transparence et l'efficacité dans la gestion des dépenses publiques ainsi que les réformes structurelles avancées en vue du renforcement de la gouvernance et de la transparence dans les secteurs clés de l'économie (phosphates, énergie, coton et secteur financier). Cette approche conduirait avec le temps à une viabilité financière renforcée, une meilleure transparence des institutions et des procédures de l'État, une meilleure gouvernance économique et une croissance économique accrue.

- *Le Don pour la relance économique et la gouvernance, DREG* (une Opération de politique de développement de 170,6 millions de dollars US, prévue pour être présentée au Conseil en même temps que la présente NSI) sera utilisé pour le remboursement direct d'un crédit relais accordé pour apurer les arriérés du Togo vis-à-vis de IDA (153 millions de dollars US) et pour les besoins fiscaux inscrits au budget (17,6 millions de dollars US), au cours de la période qui suit immédiatement l'apurement des arriérés.⁶ Cette opération en une tranche appuierait les réformes en matière de gouvernance et de transparence et jetterait les bases d'une relance économique et sociale. Elle ouvrirait la voie à un allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE et MDRI. Le don du Fonds fiduciaire LICUS pour la Relance économique et le réengagement international (1,6 million de dollars US, approuvé en 2008) complètera le DREG en apportant une assistance financière et technique pour : (i) améliorer la gouvernance économique des sociétés de l'État qui opèrent dans les secteurs du coton et du phosphate ; (ii) renforcer les systèmes de passation des marchés ; et (iii) entreprendre des revues stratégiques des secteurs du café, du cacao et de l'énergie, ainsi que pour le port de Lomé en raison de l'important rôle qu'il joue dans la région. *Deux Opérations de politique de développement* (12 millions de dollars US chacune, prévues pour les années 2009 et 2010, respectivement) appuieraient le gouvernement dans la formulation et la mise en œuvre des réformes supplémentaires de gouvernance, y compris une plus large diffusion dans le public des informations opérationnelles sur l'exécution du budget, la passation des marchés et les entreprises de l'État. Un *projet d'AT pour la Réforme du secteur financier et la gouvernance* (10 millions de dollars US, prévu pour l'année 2009) appuierait la restructuration et le redressement des institutions bancaires, de la sécurité sociale et de la microfinance, à travers le financement d'audits stratégiques et autres assistances techniques, ainsi que des améliorations permanentes de la gestion financière de l'État. Au niveau régional, la participation du Togo à un programme de promotion de l'intégration financière sera également explorée.
- *La Banque apporte une aide au renforcement des capacités statistiques* à travers un don du Fonds fiduciaire pour le Renforcement des capacités statistiques (85.000 dollars US, approuvé au cours de l'année 2007). Le don appuie l'élaboration d'une Stratégie nationale de développement des statistiques (SNDS) dont l'objectif général est de fournir au Togo des

⁶ Les autorités ont terminé à temps les actions préalables pour le Don pour la relance économique et la gouvernance proposé (exercice 2008), et la mise en œuvre d'autres actions en vue de la réussite du programme a été initiée.

statistiques fiables, régulières et opportunes. Le don a servi à financer une évaluation du Système statistique national qui a été validé au cours d'un atelier organisé en mars 2008. Des discussions sur la vision nationale et de la définition des objectifs nationaux pour la stratégie (mise en œuvre prévue pour 2009-2013) sont en cours avec le concours de la Banque, du PNUD, de l'UE et de Paris 21 (Partenariat en statistique pour le développement au 21^e siècle) qui joue un rôle consultatif dans le processus. La Banque prévoit une mission conjointe avec Paris 21 en juin 2008 pour démarrer la préparation du financement de la SNDS.

- *Une Évaluation de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière* (PEMFAR, en cours et dont l'achèvement est prévu en 2009) aiderait les autorités à élaborer un programme à moyen terme pour les réformes de la gestion financière de l'État en collaboration avec les principaux partenaires en développement aux nombres desquels l'Agence française de coopération, la BAD, la CE et le PNUD. Le PEMFAR comprendra également une évaluation des procédures de passation des marchés, sur la base de la méthodologie de l'OCDE/DAC. La Banque est également en train de conduire pour le Togo une évaluation de la performance de la gestion de la dette, qui permettra d'identifier les domaines prioritaires en vue du renforcement des capacités en matière de gestion de la dette en prévision du processus PPTTE. Au niveau régional, le Togo fera partie d'un effort visant à harmoniser les pratiques en matière de passation de marchés dans les huit pays membres de l'UEMOA. La Banque prévoit également, en collaboration avec la BAD et d'autres partenaires, de soutenir le Togo dans la mise en œuvre effective d'un nouveau code d'investissement aligné sur les normes de l'OHADA.
- Parmi les activités des autres bailleurs de fonds qui viennent compléter celles de la Banque dans le cadre de ce pilier, figurent :
 - *La BAD* : soutien à l'apurement des arriérés, appui budgétaire pour 2008-10 (15 millions de dollars US) ;
 - *CE* : appui au processus électoral (9 millions d'euros pour 2008-13) ; institutions et administration (13 millions d'euros pour 2008-13) ; apurement des arriérés vis-à-vis de la Banque européenne d'investissement (BEI) (19 millions d'euros pour 2008-13) ; soutien macroéconomique (15 millions d'euros pour 2008-13) ; société civile et réconciliation nationale (5 millions d'euros pour 2008-13) ;
 - *FMI* : Facilité de croissance et pour la réduction de la pauvreté (PRGF, 66 millions de DTS pour les années 2008-2010) ;
 - *AFD* : appui budgétaire (2,3 milliards de F CFA) ;
 - Paris 21/PNUD/CE : soutien à l'élaboration d'une stratégie nationale de développement des statistiques (2009-2013).

Pilier 2 : Promouvoir la relance économique et le développement durable. À court terme, le programme financé par la Banque aidera le gouvernement à réhabiliter les principales infrastructures et à restaurer la capacité de production dans les domaines clés du phosphate, du coton, de la banque et des services portuaires. Étant donné que le développement du secteur privé⁷ sera primordial pour s'assurer que le Togo retrouve la voie de la croissance économique durable, la Banque accompagnera le gouvernement à identifier les défis et les obstacles, et les points d'entrée

⁷ Au cours des dernières décennies, le Togo a fait preuve de sa capacité à être un carrefour dynamique du secteur privé en Afrique de l'Ouest.

éventuels de l'investissement dans le secteur privé comme étant un catalyseur de la croissance au Togo.

- Le Fonds fiduciaire LICUS pour la Réhabilitation et l'entretien des infrastructures urbaines (1,5 million de dollars US, approuvé en 2008) pilotera des interventions pour accroître l'accès aux infrastructures et aux services urbains dans la capitale Lomé, fonds qui sera étendu par le *Projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures* (10 millions de dollars US, prévu pour 2009) qui assurera des investissements pour le secteur énergétique et la réhabilitation des infrastructures urbaines, surtout les routes et l'évacuation des eaux usées. Il est prévu que le Togo participe au *Projet régional de facilitation du transport et du transit le long du corridor Abidjan-Lagos* (une contribution de IDA d'environ 5 millions de dollars US pour couvrir la part du Togo dans le coût total en 2010), avec un financement parallèle de l'UE, de la BID et de la Banque ouest africaine de développement (BOAD). Ce projet est supposé inclure un volet infrastructure routière pour le corridor côtier Aflao-Sanvi Conji passant par Lomé (50 % du coût total devant être financés par la BID) et un volet facilitation du transit (douanes, port, intégration régionale). La Banque explorera d'autres projets régionaux avec le Togo, par exemple dans les importants secteurs de l'énergie et des mines. Le Togo, qui bénéficie du Système d'échange d'énergie électrique ouest africain⁸, s'intéresse à la recherche d'autres solutions pour satisfaire ses besoins énergétiques (y compris une possible participation au projet hydroélectrique d'Adjarala que la Banque envisage de financer). En ce qui concerne les mines, la Banque appuiera les autorités togolaises à explorer des relations de partenariat avec d'autres pays ouest africains sur une stratégie harmonisée de réforme du secteur minier, et à explorer le processus d'adhésion à l'*Extractive Industry Transparency Initiative* (EITI). Pour soutenir le développement du secteur privé, un *Projet d'appui aux secteurs porteurs de croissance* (9 millions de dollars US, prévus pour 2010) viserait à appuyer la mise en œuvre des résultats du *Sources of Growth Study CEM* (*CEM de l'étude sur les sources potentielles de croissance*) qui sera entreprise en 2009 (voir ci-dessous), avec un accent sur les activités visant à améliorer la productivité et la diversification agricoles et les infrastructures de transport, à travers le renforcement des capacités du port de Lomé.
- *Une Étude sur les sources potentielles de croissance* (CEM, prévues pour 2009) comprendra une évaluation des facteurs potentiels de croissance économique du secteur agricole, afin d'identifier les opportunités et les contraintes, surtout dans la diversification des exportations agricoles et la promotion de l'élevage et de l'aquaculture. L'étude analysera les approches régionales possibles à la croissance agricole auxquelles le Togo peut participer et dont il peut tirer profit ainsi que les approches pour accroître la productivité agricole locale. *Un Document national sur l'évaluation environnementale, l'impact de la pauvreté et les conséquences sociales (2009)* serait élaboré pour identifier et répondre aux possibles impacts sociaux et environnementaux des opérations contenus dans la NSI. La Banque exploitera l'analyse environnementale nationale récemment achevée par la CE pour identifier les domaines spécifiques de réengagement du secteur de l'environnement.
- Parmi les activités d'autres bailleurs de fonds pour compléter celles de la Banque figurent :

⁸ Le 18 janvier 2008, les pays membres de la CEDEAO ont adopté le Plan de sécurité de la fourniture d'urgence de l'énergie, comprenant les investissements ci-après et dont le Togo pourrait bénéficier : une station thermique de 400 MW à Maria Gléta (Bénin) et une station thermique de 400 MW à Aboadze (Ghana), en plus des lignes de transport transfrontalier. La mise en œuvre du projet de Maria Gléta se poursuit de façon satisfaisante avec l'espoir d'une fourniture d'électricité d'ici la fin 2009 (dont 100 MW iront au Togo).

- *BAD* : Projet de réhabilitation du tronçon Lomé-Notse ; un projet d'approvisionnement en eau et de réseau d'assainissement ; Régional : assistance prévue pour les projets de réhabilitation de la route Kanté-Cinkansé et d'énergie hydroélectrique d'Adjarala ;
- *CE* : infrastructures (38 millions d'euros pour 2008-13) ; ressources naturelles et environnement (5 millions d'euros pour 2008-13) ;
- *BOAD* : transport rural et urbain, approvisionnement en eau et énergie (5 milliards de F CFA) ;
- *BID* : prêt pour la location de nouveaux équipements miniers pour la société des phosphates, le transport routier et l'agriculture (45 millions d'euros) ;
- *Chine* : assistance économique et technique (2,5 milliards de F CFA).

Pilier 3 : Satisfaire les besoins sociaux urgents. La stratégie d'assistance se focalisera sur l'amélioration de l'accès et la fourniture des services sociaux de base en faveur des groupes les plus vulnérables, améliorant ainsi les opportunités économiques et aidant le gouvernement à produire des résultats tangibles pour la population. Pour y parvenir, il faudrait élargir l'approche de développement axé sur la communauté et mise en œuvre grâce aux dons du LICUS TF depuis 2004.

- *Un Projet de développement communautaire* (PDC – un don de IDA d'un montant de 17,2 millions de dollars US, prévu pour 2008) constituerait une reproduction à grande échelle du PURP du don LICUS TF. L'opération garantirait un meilleur accès aux services publics et offrirait des opportunités d'activités génératrices de revenu pour les habitants des communautés démunies du Togo, surtout dans les zones rurales. Étant donné que le Togo a été l'un des pays d'Afrique subsaharienne les plus durement touchés par la récente crise des cours des denrées alimentaires et du pétrole, jusqu'à 150 organisations à base communautaire (OBC) utiliseront les petits dons pour des activités génératrices de revenu dont la plupart seront probablement dans le secteur agricole. Ces activités agricoles cibleront les communautés les plus démunies et les groupes vulnérables, surtout ceux affectés par les hausses des prix des denrées alimentaires. Les OBC achèteront des équipements et des intrants tels que les engrais et des semences améliorées en vue d'accroître la production agricole et de soutenir la réponse urgente et communautaire à la crise croissante des prix des denrées alimentaires, et réduire ainsi son impact sur les couches les plus pauvres. Un appui supplémentaire pourrait être envisagé dans le cadre du nouvel instrument en cours d'élaboration par la Banque pour faire face à la crise alimentaire mondiale. Le projet est une importante partie de la réponse générale d'urgence de la Banque au Togo. Il sera traité sous réserve des procédures énoncées dans l'OP/BP 8.00 (Réponse rapide aux crises et urgences). L'utilisation de l'OP/BP 8.00 est garantie étant donné que le projet répond à deux des objectifs spécifiquement exposés dans l'OP/BP, notamment : la reconstruction et la restauration des actifs matériels ainsi que la préservation ou le rétablissement des services essentiels. Par ailleurs, en soutenant les processus de prise de décision et de gestion communautaire, le projet contribuera à la constitution et/ou rétablissement du capital humain, institutionnel et/ou social, y compris la réinsertion économique des groupes vulnérables. L'application de procédures simplifiées de l'OP 8.00 permettra le traitement opportun du projet en réponse aux besoins urgents pour le gouvernement de faire face à l'impact de l'instabilité politique et économique prolongée sur les pauvres, instabilité aggravée par les récentes flambées des prix du pétrole et des denrées alimentaires, la crise énergétique et les inondations.
- La NSI ne prévoit pas de façon spécifique l'implication de IDA dans la lutte contre le VIH/SIDA, mais le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose (TB) et le paludisme

(FMLSTP) a engagé plus de 75 millions de dollars US pour les trois maladies avec plus de 48 millions de dollars US déjà décaissés. Bien qu'il soit essentiellement mis en œuvre par l'intermédiaire du PNUD, Population Services International a également été un partenaire d'exécution du FMLSTP. De plus, le Fonds mondial a engagé 19 millions de dollars US en faveur des efforts du Corridor routier Abidjan/Lagos de lutte contre le VIH/SIDA, et le Togo fait partie des pays impliqués et bénéficiaires.

- Parmi les activités d'autres bailleurs de fonds pour compléter celles de la Banque figurent :
 - *BAD* : le renforcement de capacités institutionnelles et humaines (3,3 millions de dollars US) ;
 - *CE* : l'emploi des jeunes en milieu urbain (30 millions de dollars US) ;
 - *CEDEAO-BIDC* : le transport routier et la santé (14,3 milliards de F CFA) ;
 - *FAD* : le renforcement de capacités, l'éducation, les infrastructures de transport, la gestion des finances publiques (3,5 milliards de F CFA) ;
 - *DIB* : l'approvisionnement en eau à petite échelle et transport routier, l'irrigation et l'agriculture (18 milliards de F CFA).

54. **Outre les domaines d'assistance soulignés ci-dessus, la Banque appuiera le gouvernement dans l'élaboration du DSRP complet et dans la mobilisation des bailleurs de fonds** en favorisant la tenue d'une Réunion du Groupe consultatif (GC) en 2009 en collaboration avec d'autres partenaires en développement. La Banque travaillera également conjointement avec le FMI pour permettre au Togo de bénéficier de l'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative renforcée PPTE et MDRI. Grâce à la poursuite d'une performance solide, le Togo pourrait atteindre le point de décision PPTE dès la première revue de la PRGF avant fin 2008 et le point d'achèvement PPTE avant la fin du mécanisme PRGF.

55. **Étant donné les importantes faiblesses au sein de l'administration togolaise en matière de capacité, les projets financés par la Banque comprendront des volets renforcement de capacités.** Le dialogue et l'assistance en faveur du programme de réforme seront soutenus dans le cadre du *Don pour la relance économique et la gouvernance (2008)*, d'une proposition de *Projet d'AT pour la Réforme du secteur financier et de la gouvernance (2009)* et des *Opérations annuelles ultérieures de politique de développement (2009, 2010)*. Un don du LICUS TF en cours soutient la production de connaissances et l'assistance technique sur les questions relatives aux secteurs du coton, des phosphates, du café, du cacao, de l'énergie, du port et de la passation de marchés. Enfin, la proposition de projet de développement communautaire (2008) étendra les activités dans le cadre d'un don LICUS TF en cours pour soutenir l'élaboration des processus de prise de décision et de gestion communautaire et contribuera à constituer et/ou à rétablir le capital humain, institutionnel et/ou social, y compris la réinsertion économique des groupes vulnérables. La question la plus générale de renforcement systématique des capacités (exemple : à travers la réforme de la fonction publique) sera poursuivie dans un futur CAS, à la suite d'une analyse et d'un dialogue plus approfondis avec le gouvernement et les partenaires en développement sur cette question. Il convient également de noter que la BAD, la CE et la France soutiennent ou prévoient de soutenir les efforts de renforcement de capacités dans divers secteurs.

56. **La Société financière internationale (SFI) prévoit de se réengager après l'apurement des arriérés.** L'actuelle stratégie de la SFI pour le Togo consiste à élaborer et à soutenir de manière dynamique des projets dans la production industrielle en général et les services, les infrastructures (ports), les mines et les marchés financiers. La SFI étudie également des opportunités dans d'autres

secteurs tels que les télécommunications et l'énergie, où elle espère soutenir les efforts de privatisation du secteur. Des discussions sont en cours à propos des investissements stratégiques qui sont à la base du Pilier 2 (croissance tirée par le secteur privé), notamment dans le domaine de la production d'énergie électrique et dans le secteur portuaire. La SFI continuera de collaborer avec la Banque mondiale, le FMI et les partenaires en développement en vue d'améliorer le climat d'investissement au Togo.

57. Bien que l'**Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA)** n'ait pas de dossier de projets, elle reste toutefois engagée à analyser au cas par cas les demandes de soutien de MIGA, quoique dans le cadre du dialogue en cours que la Banque mène avec le gouvernement.

58. Bien que la participation du Togo aux programmes de l'**Institut de la Banque mondiale (IBM)** ait été très limitée, les activités de l'Institution dans le pays pourraient s'accroître à la suite du réengagement de la Banque avec le Togo.

Tableau 3 : Togo : Programme d'assistance de la Banque et autres bailleurs de fonds en faveur du Togo

Activité	PILIER I Améliorer la gouvernance et la transparence	PILIER II Promouvoir la relance économique et le développement durable	PILIER III Satisfaire les besoins sociaux urgents
Dons / Prêt	<p><u>Nouveau</u> - Don pour la relance économique et la gouvernance ([170,6] millions de \$ US, dont [153] millions de \$ US pour l'apurement des arriérés, 2008)</p> <p>- Deux opérations de politique de développement (12 millions de \$ US chacune, en 2009 et 2010 respectivement)</p> <p><u>Don du LICUS TF en cours</u> - Don pour la relance économique et le réengagement institutionnel (1,6 millions de \$ US, 2008)</p>	<p><u>Nouveau</u> - Projet AT pour la réforme du secteur financier et de la gouvernance (10 millions de \$ US, 2009)</p> <p>- Réhabilitation d'urgence des infrastructures (10 millions de \$ US, 2009)</p> <p>- Appui aux secteurs porteurs de croissance (9 millions de \$ US, 2010)</p> <p><u>Nouveau régional</u> - Facilitation du transport et du transit le long du corridor Abidjan – Lagos (5 millions de \$ US, 2010) - Autres projets régionaux (exemple : énergie, mines, à déterminer)</p>	<p><u>Nouveau</u> - Projet de développement communautaire (17,2 millions de \$ US, 2008)</p> <p><u>Dons LICUS TF en cours</u> - Programme d'urgence pour la réduction de la pauvreté (1,7 millions de \$ US en 2007 ; 1,4 millions en 2008)</p> <p>- Lutte contre la grippe aviaire (0,6 million de \$ US, 2008)</p> <p>- Réhabilitation et entretien des infrastructures de Lomé (1,5 millions de \$ US, 2008)</p>
AAC	<p><u>Nouveau</u></p> <p><u>En cours</u> - PEMFAR - Fonds fiduciaire pour le renforcement des capacités statistiques (85.000 \$ US, approuvé en 2007)</p>	<p><u>Nouveau</u> - Sources de croissance (CEM, 2009) - Document national sur l'évaluation environnementale, l'impact de la pauvreté et les conséquences sociales (2009)</p> <p><u>En cours</u></p>	<p><u>Nouveau</u></p> <p><u>En cours</u></p>

	<u>Récents achèvements</u> - Analyse de la soutenabilité de la dette	<u>Récents achèvements</u> - Évaluation du secteur financier - Actualisation de l'évaluation du développement agricole - Document périurbain et urbain - Évaluation des besoins en matière de politique de développement	<u>Récents achèvements</u> - Évaluation de la pauvreté
Soutien d'autres bailleurs de fonds	<p>- BAD : appui à l'apurement des arriérés ; appui budgétaire pour 2008-10 (15 millions de \$ US)</p> <p>- CE : appui au processus électoral (9 million d'€ pour 2008-2013) ; institutions/administration (13 millions d'€ pour 2008-2013) ; apurement des arriérés vis-à-vis de la BEI (19 millions d'€ pour 2008-2013) ; soutien macroéconomique (15 millions d'€ pour 2008-13) ; société civile/réconciliation nationale (5 millions d'€ pour 2008-2013)</p> <p>- CE/PNUD/Paris 21 : renforcement des capacités statistiques pour 2009-2013 : à déterminer.)</p> <p>- PRGF FMI (108,4 millions de \$ pour 2008-2011)</p> <p>- AFD : appui budgétaire (2,3 milliards de F CFA)</p>	<p>- BAD : réhabilitation du tronçon Lomé-Notse (à déterminer) ; approvisionnement en eau et réseau d'assainissement (à déterminer) ; Route régionale Kanté-Cinkansé (à déterminer) et barrage hydroélectrique d'Adjarala (à déterminer)</p> <p>- CE : infrastructures (38 millions d'€ pour 2008-2013) ; ressources naturelles et environnement (5 millions d'€ pour 2008-2013)</p> <p>- BOAD : transport rural et urbain, approvisionnement en eau et énergie (5 milliards de F CFA)</p> <p>- BID : Prêt pour la location de nouveaux équipements miniers en faveur de la société de phosphates, transport routier, agriculture (45 millions d'€) ; financement parallèle (avec la BM, le CE et la BOAD pour le projet régional Corridor Abidjan - Lagos</p> <p>Chine : assistance économique et technique (2,5 milliards de F CFA)</p>	<p>- BAD : renforcement des capacités institutionnelles et humaines (3,3 million de \$ US)</p> <p>- CE : emploi en milieu urbain et des jeunes (30 millions de \$ US)</p> <p>- CEDEAO-BIDC : transport routier et santé (14,3 milliards de F CFA)</p> <p>- FAD : renforcement des capacités, éducation, infrastructures de transport, gestion des finances publiques (3,5 milliards de F CFA)</p> <p>- BID : approvisionnement en eau en milieu rural, transport routier, irrigation et agriculture (18 milliards de F CFA)</p> <p>- Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la TB et le paludisme (75 millions de \$ US) plus 19 millions de \$ US pour le projet régional</p>

VI. SUIVI ET EVALUATION DES RESULTATS

59. **La présente NSI fixe des objectifs réalistes, réalisables ; elle est axé sur les résultats et sera suivie et évaluée à partir des indicateurs repères de performance.** Les indicateurs de performance de la NSI sont conçus de façon à saisir un nombre précis de résultats clés contrôlables des efforts politiques des autorités et de l'assistance de la Banque. Le cadre de suivi et évaluation tient entièrement compte des systèmes d'information et des degrés de capacité existants au Togo. Les indicateurs de performance ont été conçus de façon à être facilement gérables, en tenant compte de l'espace court (25 mois) de cette NSI (voir annexe 1). Le suivi & évaluation de l'état d'avancement s'effectuera tous les six mois. Un comité interministériel de suivi a été mis en place par le gouvernement et présidé par le Directeur de l'économie (ministère de l'Économie et des finances) pour assurer le suivi des mesures de réforme contenues dans le Don pour la relance économique et la gouvernance. Le comité travaillera avec le Conseil national de suivi du DSRP, présidé par le Premier Ministre et comprenant des représentants du pouvoir législatif, de la société civile et du secteur privé, conseil qui sera mis en place par le gouvernement pour suivre les avancées dans la mise en œuvre de sa stratégie de réduction de la pauvreté formulée dans le DISRP et le DSRP. Parmi les autres entités existantes qui participeront au suivi des mesures générales du DISRP/DSRP figurent un comité directeur technique, un secrétariat technique permanent et des comités sectoriels. Le système de suivi et évaluation sera progressivement élargi au fur et à mesure que le renforcement des capacités statistiques du gouvernement sera développé à travers le travail qu'il a initié avec la Banque et d'autres partenaires dans le cadre de la préparation d'une Stratégie nationale pour le développement de statistiques.

VII. COORDINATION DES BAILLEURS DE FONDS ET PARTENARIATS

60. **La plupart des bailleurs de fonds ont suspendu leurs activités au Togo dans les années 90.** Le niveau du soutien des bailleurs de fonds en faveur du Togo a donc été très limité au cours de ces dernières années. À ce jour, des bailleurs de fonds ont repris ou sont en train de reprendre leurs activités au Togo et même à ce moment les activités se concentrent à quelques domaines stratégiques. La Banque travaille en étroite collaboration avec les principaux bailleurs de fonds opérant au Togo (Communauté Européenne, FMI, France, PNUD et BAD). Le gouvernement tente d'organiser en juin à Bruxelles une réunion des bailleurs de fonds pour les encourager à se réengager au Togo et a sollicité le soutien de la Banque dans l'organisation de cette réunion.

61. **Les activités de la Banque durant la période de la NSI ont été définies en fonction des prévisions des bailleurs de fonds en activité durant la période de la NSI.** Les domaines spécifiques bénéficiant du soutien de IDA impliquant la gouvernance économique ont été identifiés en étroite collaboration avec le FMI et la BAD en vue d'une synergie avec leurs interventions respectives et en s'appuyant sur les avantages comparatifs de IDA dans ces domaines. Les activités de la Banque complètent les activités relatives à la gouvernance économique et politique financées par la CE pour

l'amélioration de la performance institutionnelle dans les secteurs clés tels que l'agriculture.

62. **La Banque travaillait également en étroite collaboration avec d'autres partenaires en développement au Togo, en particulier le PNUD, la Communauté européenne et la France** (*Agence française de développement – AFD*). En 2004, le PNUD et la Banque mondiale ont conjointement préparé le CRN et depuis lors coopèrent, principalement dans des activités de développement communautaire dans le cadre du programme financé par le LICUS TF. Bien que la France ait été au cours des dernières années l'un des principaux bailleurs de fonds du Togo, elle est à présent en train de réexaminer son programme d'assistance et peut probablement accorder un appui pour le budget, le renforcement des capacités et pour le secteur de l'éducation. En novembre 2007, la CE a repris totalement sa coopération avec le Togo avec la mise à disposition de 123 millions d'euros dans le cadre du 10^e Fonds européen de développement (FED) couvrant la période 2008-2013. Les secteurs devant bénéficier de l'intervention de la CE dans le cadre du 10^e FED seront essentiellement la gouvernance économique et politique, les réformes institutionnelles et économiques, ainsi que les infrastructures et le développement urbain. Un certain soutien est également prévu pour le renforcement des capacités de la société civile et les ressources naturelles. La Banque islamique de développement (BID) a apporté au secteur des phosphates une assistance sous la forme d'un prêt de 45 millions d'euros pour la location de nouveaux équipements miniers. L'analyse de l'intervention des bailleurs de fonds au Togo au cours des années passées et durant la période de la NSI est présentée en annexe 2.

63. **Dans les domaines où la collaboration avec d'autres bailleurs de fonds aura un impact accru, la Banque financerait des activités** (développement énergétique, infrastructures routières et de transit, renforcement des capacités) **parallèlement ou conjointement avec d'autres bailleurs de fonds tels que la CE, la BOAD et la BAD**. En outre, le choix du moment et les modalités de l'apurement des arriérés ont été étudiés entre le gouvernement et la Banque mondiale, la BAD et le FMI. Il est prévu que ces institutions et d'autres bailleurs de fonds puissent continuer de collaborer étroitement au cours de la mise en œuvre du programme de la NSI, surtout à travers un dialogue conjoint avec les autorités, et des missions et travaux analytiques conjoints. Enfin, la Banque travaille étroitement avec la BAD, l'Agence française de coopération, le PNUD et la CE pour la préparation du PEMFAR qui contribuera à la définition d'un programme à moyen terme de la réforme du PFM.

VIII. PRINCIPAUX RISQUES ET REPOSES D'ATTENUATION

64. **La NSI est conçue pour permettre au Togo de se redresser d'une longue période d'instabilité et de suspension de l'aide extérieure et de commencer à poser les bases d'une croissance soutenue et partagée à moyen terme**. Néanmoins, il y a encore un certain nombre de risques majeurs qui pourraient faire dérailler les progrès enregistrés jusqu'ici:

- **Risque politique.** En dépit des progrès dans la recherche du consensus, la résurgence de l'influence des anti-réformateurs ou d'autres tensions politiques pourrait retarder ou bloquer la mise en œuvre du programme de réforme du gouvernement. Un retard pourrait compromettre l'atteinte des objectifs du programme, réduire le soutien des bailleurs de fonds et entraîner une instabilité politique. De même, une lenteur du progrès dans la résolution des problèmes sociaux et économiques pressants pourrait conduire à l'instabilité dans les zones explosives et avoir un effet négatif sur les conditions sécuritaires, le climat commercial et la gestion macroéconomique. Toutefois, le risque politique est atténué par le solide engagement manifesté pour la réforme par les hauts dirigeants politiques. De même, en vue de réduire la résistance des intérêts de longue date à la réforme dans les principaux secteurs et pour améliorer la gouvernance, des mesures sont en train d'être prises pour ouvrir la voie à des pratiques plus transparentes et plus responsables dans les secteurs des phosphates, de l'énergie, du coton et des finances. Des événements ont également été organisés avec les médias, la société civile, les universitaires et certains leaders de l'opposition pour expliquer le programme de réforme et ses objectifs. Une étroite collaboration avec le FMI, la BAD et d'autres bailleurs de fonds, ainsi que le dialogue intensifié permettront de veiller à ce que le gouvernement accorde une priorité absolue à la réforme de ces secteurs. Lors de l'élaboration du DISRP, du DPNR et de la NSI, il y a eu de larges consultations entre le gouvernement et la société civile. Le prochain processus du DSRP offre également l'occasion d'encourager le consensus national au sein de la société togolaise et entre les représentants du gouvernement sur un programme de réforme à moyen terme.
- **Risque macroéconomique.** La performance macroéconomique du pays constitue un autre important risque à la stratégie. La relance pourrait être bloquée si le gouvernement ne parvient pas à maintenir un cadre macroéconomique responsable à moyen terme ou si l'économie togolaise ne parvient pas à bien s'adapter aux changements climatiques ou aux chocs des prix des denrées alimentaires, telle que l'actuelle flambée des prix des denrées alimentaires et du pétrole sur le plan international. Le défi que constitue la réponse à ces bouleversements pourrait, entre autres, avoir un effet néfaste sur les conditions socioéconomiques, accroître le risque d'un retour en arrière ou exacerber la situation financière déjà précaire de plusieurs banques, avec de possibles retombées négatives pour la région. Le FMI et la Banque mondiale accompagneront le gouvernement dans sa volonté de poursuivre une réponse macroéconomique prudente à ces bouleversements, y compris une réponse régionale coordonnée à la flambée des prix des produits alimentaires et du pétrole. Le Togo travaille déjà avec ses voisins de l'UEMOA à une approche régionale coordonnée à la crise alimentaire et la Banque encouragera les États membres de l'UEMOA et de la CEDEAO en vue de promouvoir la libre circulation des denrées alimentaires de manière à réduire l'impact sur tout pays particulier. En soutenant l'avancement du programme de stabilisation et de relance économique du gouvernement qui inclura l'appui à l'agriculture, la NSI permettrait de réduire à moyen terme les vulnérabilités structurelles de l'économie togolaise. Le FMI et la Banque mondiale continueront de suivre étroitement la performance macroéconomique du gouvernement y compris la garantie de l'assistance en matière de conseils au programme de réforme en cours du secteur financier. Ceci sera soutenu par une opération d'AT prévue pour la Réforme du secteur financier et de la

gouvernance, financée par la Banque en 2009. Ensuite, le gouvernement est engagé à atteindre rapidement les Points de décision et d'achèvement PPTE. De même, en vue d'atténuer le risque pour le Togo de replonger dans l'accumulation d'arriérés, le cadre budgétaire pour 2008 prévoit des paiements continus du service de la dette vis-à-vis de la Banque mondiale ainsi que d'autres créanciers tels que la BAD. Enfin, un soutien fort, prévisible et opportun des bailleurs de fonds s'avère décisif pour atténuer les risques extérieurs possibles.

- ***Risques liés au décaissement pour les projets et risques fiduciaires.*** En raison de la faible capacité institutionnelle et des problèmes persistants de gouvernance et de transparence, les risques liés au projet et les risques fiduciaires resteront importants. Ces risques seront atténués par : (i) le suivi renforcé et l'établissement de rapports sur les finances publiques grâce aux réformes récentes et attendues ainsi qu'à une assistance technique visant à améliorer la gestion financière de l'État prévue dans le contexte des préparations à l'ERGG de la Banque et aux opérations de suivi de la politique de développement, et (ii) la mise en œuvre d'un nouveau code de passation des marchés. En outre, le PEMFAR en cours : (i) assure une analyse diagnostique des forces et des faiblesses actuelles dans le système et les pratiques en matière de gestion financière de l'État (PFM) du pays ; (ii) contribue à la conception et à la préparation d'un programme à moyen terme de réforme de la PFM, y compris un plan d'action assorti de délai précis ; et (iii) une notation de toutes les principales composantes du système de PFM suivant des repères internationaux qui peuvent servir à juger les futures avancées réalisées dans les réformes de la PFM. Par ailleurs, des ateliers nationaux sont prévus avec tous les homologues pour la formation sur les directives existantes et nouvelles sur la passation des marchés et la FM. De plus, l'approche du CDD poursuivie grâce au don LICUS TF et à travers un nouveau don de IDA renforcera les capacités au niveau communautaire. D'autres bailleurs de fonds, principalement la CE et la BAD apportent elles aussi une assistance pour le renforcement des capacités.
- ***Perturbations extérieures.*** Les prix de certains produits (à savoir le phosphate, le coton, le cacao et le café) peuvent baisser, entraînant ainsi une réduction des recettes d'exportation, des recettes budgétaires et des primes de motivation pour la production efficiente des agriculteurs. Le Togo dépend toujours fortement des importations de l'électricité, ce qui entraîne de fréquentes pénuries d'énergie électrique et sa concurrence sur le plan extérieur demeure vulnérable au risque de flambée des cours du pétrole. Une augmentation plus forte des prix des denrées alimentaires pourrait également exercer une pression sur l'inflation intérieure et affecter l'état nutritionnel de la population. Étant donné que la monnaie togolaise est rattachée à l'Euro, la concurrence du pays peut également être sapée par une appréciation accrue de l'Euro. De plus, vu le rôle de carrefour du commerce régional que joue le Togo et ses relations financières au sein de l'espace UEMOA, les bouleversements dans les pays voisins pourraient nuire à ses perspectives économiques. Une gestion fiscale prudente et une gouvernance renforcée en général et dans les secteurs des phosphates, du coton et du café/cacao en particulier, permettront d'atténuer quelque peu ces risques. En plus, pour atténuer les risques liés à la flambée des prix des denrées alimentaires au Togo, le soutien prévu par la Banque comprend un projet de Développement communautaire (soumission au Conseil prévue pour juin 2008) comprenant certaines

mesures ciblées visant à soutenir la production alimentaire. Un soutien supplémentaire pourrait être envisagé dans le cadre du nouvel instrument que la Banque est en train de mettre en place pour répondre à la crise alimentaire mondiale.

IX. CONCLUSION

65. **Cette NSI est conçue dans un environnement incertain, mais la Banque doit rapidement s'engager de manière souple afin de soutenir la niche d'opportunité dans le cadre actuel du processus de relance politique et économique.** Dans un tel environnement, la NSI présente un programme qui répond aux conditions socioéconomiques et aux opportunités qui se présentent. Surtout, sur la base des leçons tirées durant ces dernières années de crise, le personnel de la Banque a conçu un programme qui, le cas échéant, peut être moins sujet aux bouleversements politiques dans le processus – tel que l'accent sur le développement axé sur la communauté. Un certain nombre de variables précédemment relevées détermineront l'enveloppe financière disponible pour l'année 2009 et les années suivantes, y compris la performance du pays. Toutefois, on espère que le programme de la Banque sera toujours focalisé sur l'appui à la réforme de la gouvernance économique ; elle est complétée par des opérations d'investissement pour la réhabilitation des infrastructures, le secteur financier et les porteurs de croissance, ainsi que le renforcement de la décentralisation et la fourniture des services sociaux essentiels aux niveaux communautaires.

Annexe 1 : Cadre des résultats de la stratégie intérimaire

Domaines stratégiques	Problèmes et défis	Résultats escomptés	Étapes importantes	Tâche
PILIER I : AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ET LA TRANSPARENCE				
Réformer la gestion des dépenses publiques	Exécution de dépenses différentes du budget initialement approuvé. Non observation des procédures d'exécution du budget. Absence de contrôles adéquats du budget.	<p><u>Résultat</u> : Meilleurs contrôles de l'exécution du budget</p> <p><u>Indicateur</u> : l'écart entre les dépenses réelles et celles inscrites au budget devrait être inférieur à 5 % au cours de chaque trimestre et durant toute l'année.</p> <p><u>Base</u> : 6,9 % (fin 2007).</p>	<p>Mise en place d'un système intégré d'exécution budgétaire.</p> <p>Unité d'Audit et d'inspection financière opérationnelle.</p>	<p><u>Don LICUS</u> : Relance économique et réengagement international – 1,6 million de \$ US (2008).</p> <p><u>Prêt</u> : Don pour la relance économique et la gouvernance (DREG) - [170,6] millions de \$ US (2008). Deux dons pour la politique de développement – 12 millions de \$ US (2009 et 2010).</p> <p><u>AAC</u> : PEMFAR</p>
	Le système de passation de marchés ne favorise pas un strict respect des principes de transparence, de traitement équitable et d'efficacité. Les audits, les contrôles et les mesures de lutte contre la fraude sont inexistantes ou inefficaces. Faibles capacités institutionnelles et humaines dans les secteurs public et privé en ce qui concerne les procédures de passation de marchés.	<p><u>Résultat</u> : Meilleur cadre institutionnel de passation des marchés publics.</p> <p><u>Indicateurs</u> : (i) Existence d'un cadre institutionnel reflétant les normes des Directives de l'UEMOA. (ii) Publication du nombre de contrats attribués.</p> <p><u>Base</u> : (i) Actuellement, le cadre institutionnel n'est pas conforme aux Directives de l'UEMOA. (ii) Les contrats attribués ne sont pas publiés.</p>	<p>Un programme de réforme de la passation des marchés est adopté et en cours de mise en œuvre.</p> <p>Un journal de passation des marchés est opérationnel pour la publication des contrats attribués.</p> <p>Un nouveau code de passation des marchés publics est adopté.</p>	
Promouvoir la gouvernance et la transparence au sein des entreprises d'État	Coton – mauvaise gestion et mauvaise gouvernance de la filière coton.	<p><u>Résultat</u> : la nouvelle société de coton fonctionne de façon satisfaisante et on assiste à une reprise de la production du coton.</p> <p><u>Indicateur</u> : Le niveau de production du coton graine a augmenté de 50 %.</p> <p><u>Base</u> : 48.000 tonnes (à la fin de la campagne 2007-08).</p>	La nouvelle SOTOCO est créée avec la forte participation des paysans à son capital et à sa gestion ; Il existe des mécanismes de contrôle de la gestion ; et des accords avec les partenaires stratégiques.	<p><u>Don LICUS</u> : Relance économique et réengagement international – 1,6 million de \$ US (2008).</p> <p><u>Prêt</u> : Deux DPO - 12 millions de \$ US chacune (2009-2010).</p> <p><u>AAC</u> : Évaluation des</p>

Domaines stratégiques	Problèmes et défis	Résultats escomptés	Étapes importantes	Tâche
	Phosphate – mauvaise gestion, absence d’investissement, diminution des réserves de phosphate facilement accessibles	<p><u>Résultat</u> : Le plan stratégique de développement du secteur du phosphate a été adopté, et la production du phosphate a augmenté.</p> <p><u>Indicateur</u> : Niveau de production du phosphate.</p> <p><u>Base</u> : 150.000 tonnes (1^{er} trimestre 2008).</p>	La société SNPT est bien dotée en personnel ; des plans d’activité annuels successifs sont adoptés et l’installation de nouveaux équipements a démarré.	besoins en matière de politique de développement
Renforcer le secteur financier	Risque élevé pour les banques dans le secteur public. Niveau élevé de prêts non productifs. Incapacité de respecter les normes prudentielles.	<p><u>Résultat</u> : Le secteur bancaire est en cours de restructuration et la recapitalisation d’au moins deux banques d’État a démarré.</p> <p><u>Indicateur</u> : Les actifs nets de la BTCI et de l’UTB sont d’au moins 8 %, conformément aux normes prudentielles de l’UEMOA</p> <p><u>Base</u> : Les actifs nets des deux banques sont négatifs (fin 2007).</p>	Les trois plus importantes banques qui ont des actifs négatifs ont un plan de restructuration crédible en train d’être mis en œuvre de façon satisfaisante selon le calendrier	<p><i>Prêt</i> : Opération d’AT pour la réforme du secteur financier et la gouvernance - 10 m. de \$ US (2009). ERGG - [170,6 m] de \$ US (2008).</p> <p><i>AAC</i> : Évaluation des besoins en matière de politique de développement</p>
PILIER DEUX : AIDER LA RELANCE ÉCONOMIQUE				
Développer les infrastructures pour soutenir la croissance économique	Port de Lomé – Nécessité de capitaliser sur l’avantage comparatif du Port de Lomé en tant que seul port en eau profonde de la région ouest africaine, et renforcement de l’efficacité et de la compétitivité du port.	<p><u>Résultat</u> : Adoption et démarrage de la mise en œuvre d’un plan stratégique de développement pour le Port de Lomé, et amélioration des principaux services portuaires.</p> <p><u>Indicateur</u> : Plan d’action en cours de mise en œuvre.</p> <p><u>Base</u> : Il n’existe pas de plan officiel intégré.</p>	<p>Achèvement d’un plan stratégique national pour le Port.</p> <p>Adoption d’un plan d’action pour mettre en œuvre le plan de développement stratégique.</p>	<p><i>Don LICUS</i> : Relance économique et réengagement international – 1,6 million de \$ US (2008). Appui aux secteurs porteurs de croissance – 9 millions de \$ US (2010)</p>

Domaines stratégiques	Problèmes et défis	Résultats escomptés	Étapes importantes	Tâche
	<p>Infrastructures urbaines – les routes et les systèmes d’assainissement sont gravement détériorés ce qui freine l’accès à la mobilité urbaine et aux services d’assainissement, surtout dans les quartiers les plus pauvres. Le ramassage des ordures ménagères est inefficace et coûteux.</p>	<p>Résultat : Inondation réduite dans le quartier de Bè à Lomé qui bénéficie de la réhabilitation du système de drainage. Adoption d’un programme de réhabilitation des routes, du système de drainage et de ramassage des ordures ménagères pour les principales zones urbaines, en intégrant les leçons tirées du projet pilote de Lomé financé par le LICUS.</p> <p>Indicateur : Niveau d’inondation dans le quartier de Bè avec des canalisations réhabilitées.</p> <p>Base : Actuellement, importante inondation saisonnière dans le quartier.</p>	<p>Achèvement des travaux de drainage dans un quartier défavorisé choisi de Lomé (Bè) et réhabilitation d’un tronçon de route qui est devenu un goulot d’étranglement pour le flux de la circulation.</p>	<p>Don LICUS : Réhabilitation et entretien des infrastructures de Lomé – 1,6 millions de \$ US (2008). Prêt : Réhabilitation urgente des infrastructures – 10 millions de \$ US (2009).</p>
<p>Relancer l’économie agricole et rurale</p>	<p>Cacao/café – Baisse marquée de la production due au : manque de financement approprié du secteur ; mauvaise organisation des producteurs ; vieillissement des plantations ; mauvais entretien des plantations.</p>	<p>Résultats : Accord entre le gouvernement et l’organisation professionnelle du cacao /café sur un plan de réhabilitation pour accroître la production du cacao/café.</p> <p>Indicateur : Existence d’un plan de réhabilitation du secteur en cours de mise en œuvre.</p> <p>Base : Pas de plan de réhabilitation mis en place (fin-2007).</p>	<p>Achèvement d’une étude préliminaire de la filière cacao/café.</p>	<p>Don LICUS : Relance économique et réengagement international - 1,6m \$EU (EF08). Crédit : Appui aux secteurs porteurs de croissance - 9m \$EU (EF10).</p>
<p>Renforcer les perspectives du secteur privé et les connaissances sur les facteurs potentiels de croissance économique</p>	<p>Niveau élevé des arriérés intérieurs vis-à-vis du secteur privé. Faibles connaissances et programmes de promotion des sources potentielles de croissance économique tirée par le secteur privé.</p>	<p>Résultat : Le plan pour apurer les arriérés vis-à-vis du secteur privé est en place et en cours de mise en œuvre. Précision sur les facteurs potentiels de croissance économique.</p> <p>Indicateur : Niveau des arriérés intérieurs vis-à-vis du secteur privé.</p> <p>Base : 278,37 milliards F CFA (fin-2005), équivalent à 528,3m. \$EU</p>	<p>Adoption d’un plan stratégique pour apurer les arriérés intérieurs du gouvernement.</p> <p>Achèvement d’une étude sur les sources de croissance et discussion sur l’étude au Togo.</p>	<p>Crédit : ERGG - [170,6] m \$EU (EF08). Appui aux secteurs porteurs de croissance – 9m \$EU (EF10). AAA : Sources de croissance.</p>

Domaines stratégiques	Problèmes et défis	Résultats escomptés	Étapes importantes	Tâche
TROISIEME PILIER : ASSURER LES BESOINS SOCIAUX D'URGENCE				
Promouvoir le développement communautaire	Les résidents des communautés pauvres, en particulier dans les milieux ruraux, n'ont pas accès aux services essentiels de qualité (santé, éducation, eau et assainissement, transport).	<p><u>Résultat</u> : Accès accru aux services sociaux essentiels améliorés (santé, éducation et services d'approvisionnement en eau et accès accru aux opportunités économiques) dans les communautés rurales ciblées.</p> <p><u>Indicateur</u> : Taux de scolarisation dans les communautés cibles. Proportion de la population dans les communautés cibles qui ont visité un centre de soins de santé primaire.</p> <p><u>Base</u> : Deux valeurs de base d'indicateurs sont en train d'être déterminées et un rapport sera élaboré dans le Document d'évaluation du projet CDD.</p>	Achèvement d'au moins 250 sous-projets de services essentiels et 200 sous-projets d'opportunités économiques d'ici la fin de la mise en œuvre du projet.	<p><u>Don LICUS</u> : Programme d'urgence pour la réduction de la pauvreté – 1,7m \$EU en 2007 ; 1,4m \$EU en 2008.</p> <p>Projet de développement communautaire -17,2 m \$EU (2008).</p>
Développer les systèmes de santé animale et humaine	Les flambées de grippe aviaire ont été enregistrées au Togo depuis juin 2007. Ces flambées ont durement touché les pauvres des milieux ruraux dont les revenus dépendent largement de l'élevage de la volaille.	<p><u>Résultat</u> : Réduction de la menace de la grippe aviaire hautement pathogène (HPAI) pour l'homme et le secteur de la volaille.</p> <p><u>Indicateurs</u>: (i) Nombre de réunions des comités interministériels tenues par moi sur le HPAI ; (ii) Nombre de missions pour les réponses à la flambée menées conjointement par les services de santé publique et de santé animale par rapport au nombre de foyers signalés.</p> <p><u>Base</u> : (i) aucune réunion du comité interministériel (fin-2007); (ii) aucune mission conjointe par rapport aux 2 foyers signalés (en 2007).</p>	<p>Le Programme de lutte contre la grippe aviaire et le Plan de maîtrise de la flambée sont en place.</p> <p>Une unité centralisée de gestion de la crise a été créée.</p> <p>Un comité interministériel (composé entre autres, de représentants des ministères de la Santé, de l'Élevage, du Commerce, de l'Environnement, des finances, de la Sécurité et de la Population) est créé et fonctionne.</p>	<p><u>Don LICUS</u> : Lutte contre la Grippe aviaire et état de préparation face à la pandémie humaine – 0,6m \$EU (2008).</p> <p><u>AAA</u>: Évaluation des besoins en matière de politique de développement.</p>

Annexe 2 : Assistance des bailleurs de fonds au Togo

Depuis 2007, le gouvernement et les partenaires d'assistance au développement se sont immédiatement focalisés sur le règlement des arriérées, notamment vis-à-vis des institutions multilatérales et la reprise de la croissance économique. L'effort des bailleurs de fonds pour la période de 2008 à 2010 est également centré sur l'amélioration de la gestion des finances publiques et de la gouvernance, la facilitation de la réconciliation nationale et le renforcement de la sécurité, le renforcement de capacités dans l'administration centrale et dans les entreprises publiques, l'appui à l'agriculture, l'investissement dans les infrastructures, la promotion du développement communautaire et la réhabilitation du secteur financier. Tous les prêts énumérés ci-dessous sont à des conditions avantageuses sauf lorsqu'il y a autre notification.

Depuis le début du mois d'avril 2008, le seul financement de la **Banque africaine de développement** (BAD) a été un projet prévu pour appuyer le renforcement de capacités institutionnelles et humaines pour 3,3 millions de dollars US. Le réengagement de la BAD au Togo s'inscrit dans son nouveau Cadre d'intervention de la Banque dans les États fragiles. Dans ce cadre, la BAD prévoit d'accorder un financement en plus de l'allocation régulière FAD-11. Les ressources disponibles dans le cadre du FAD-11 en faveur des États fragiles permettront au Togo d'apurer ses arriérés vis-à-vis de la BAD. Les interventions de la BAD seront intégrées aux deux piliers : (i) amélioration de la gouvernance et de la transparence et renforcement de capacités de l'administration ; et (ii) réhabilitation des infrastructures de base. En plus de l'apurement des arriérés des dons et un appui budgétaire d'accompagnement (15 millions de dollars US), la BAD apportera des ressources pour l'eau et l'assainissement, les infrastructures routières et pour les entreprises de l'État. Un petit pool de ressources supplémentaires, visant principalement le renforcement de capacités et la gestion des connaissances sera également disponible. La BAD assistera également à la relance des activités productives, y compris le soutien aux projets sous-régionaux d'intégration.

La **Commission européenne** (CE) a totalement repris sa coopération avec le Togo en novembre 2007, avec l'octroi de 123 million d'Euro au titre du 10^{ème} FED, couvrant la période 2008-2013. Les secteurs d'intervention de la CE dans le cadre du 10^{ème} FED seront principalement la gouvernance économique et politique, les réformes institutionnelles et économiques et les infrastructures ainsi que le développement urbain. Un certain soutien est également prévu pour le renforcement de capacités de la société civile et les ressources naturelles/l'environnement.

Les interventions de la **Coopération française** sont dirigées vers la gestion des finances publiques, les infrastructures de transport, le renforcement de capacités et l'éducation. En 2008, la France prévoit d'apporter un appui budgétaire de 2,3 milliards de FCFA et un appui aux projets pour un montant de 3,5 milliards de FCFA.

Les **agences des Nations Unies** opèrent principalement dans les secteurs de la santé, du développement social et régional ainsi que du renforcement de capacités humaines.

Paris 21 (Partenariat en statistiques pour le développement au 21^{ème} siècle) a été impliqué avec la CE et le PNUD dans l'appui au renforcement de capacités statistiques (élaboration d'une stratégie nationale pour le développement des statistiques : 2009-2013).

La Chine investit dans les infrastructures et dans l'agriculture. À la fin de la Commission mixte Togo-Chine qui s'est déroulée en février 2008, la Chine a exonéré de taxes certains produits togolais et a signé un accord de don de 2,5 milliards de FCFA pour apporter une assistance dans les domaines économiques et techniques.

La **Banque ouest africaine de développement** (BOAD) soutient principalement les infrastructures de transport rural et urbain, l'approvisionnement en eau et l'énergie. Au cours des deux dernières années, 11,2 milliards de FCFA ont été engagés et un supplément de 5 milliards de FCFA sera disponible pour 2008.

La **Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO** (BIDC) finance le transport routier et la santé à hauteur de 14,3 milliards de FCFA, dont 4,4 milliards devraient être disponibles en 2008.

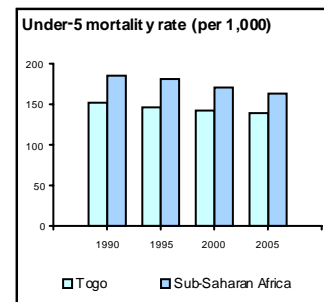
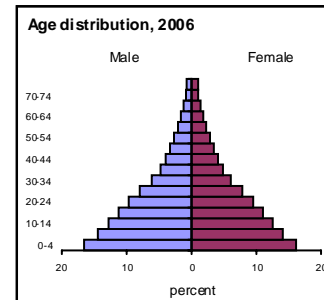
Les prêts de la **Banque islamique de développement** visent à soutenir l'adduction d'eau en zones rurales, le transport routier, l'éducation, l'agriculture et la location de nouveaux matériels d'exploitation minières pour la société des phosphates (pour 18 milliards de FCFA). Un prêt non concessionnel de 45 millions d'Euro à la SNPT (non garanti par le Gouvernement) est structuré comme un contrat de bail relatif à l'achat de nouveaux matériels nécessaires pour la reprise de la production de la société et sera exécuté avec l'assistance d'un partenaire stratégique.

CAS Annexe A2: Coup d'œil sur le Togo

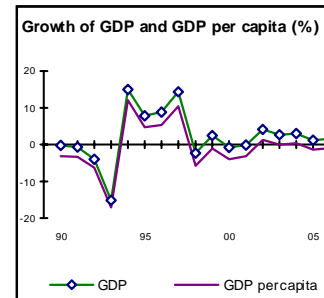
Togo at a glance

9/28/07

Key Development Indicators (2006)	Togo	Sub-	Low
		Saharan Africa	income
Population, mid-year (millions)	6.3	770	2,403
Surface area (thous and sq. km)	57	24,265	29,215
Population growth (%)	2.6	2.3	1.8
Urban population (% of total population)	41	36	30
GNI (Atlas method, US\$ billions)	2.2	648	1,562
GNI per capita (Atlas method, US\$)	350	842	650
GNI per capita (PPP, international \$)	1,490	2,032	2,698
GDP growth (%)	4.1	5.6	8.0
GDP per capita growth (%)	-1.5	3.2	6.1
(most recent estimate, 2000–2006)			
Poverty headcount ratio at \$1 a day (PPP, %)	..	41	..
Poverty headcount ratio at \$2 a day (PPP, %)	..	72	..
Life expectancy at birth (years)	55	47	59
Infant mortality (per 1,000 live births)	78	96	75
Child malnutrition (% of children under 5)	..	29	..
Adult literacy, male (% of ages 15 and older)	69	69	72
Adult literacy, female (% of ages 15 and older)	38	50	50
Gross primary enrollment, male (% of age group)	108	98	108
Gross primary enrollment, female (% of age group)	92	86	96
Access to an improved water source (% of population)	52	56	75
Access to improved sanitation facilities (% of population)	35	37	38



Net Aid Flows	1980	1990	2000	2006 ^a
<i>(US\$ millions)</i>				
Net ODA and official aid	90	258	70	87
<i>Top 3 donors (in 2005):</i>				
France	22	91	29	31
Germany	17	37	9	8
Netherlands	0	1	0	5
Aid (% of GNI)	8.2	16.2	5.4	4.1
Aid per capita (US\$)	32	65	13	14



Long-Term Economic Trends	1980	1990	2000	2006 ^a
Consumer prices (annual % change)	..	0.3	1.9	2.2
GDP implicit deflator (annual % change)	10.5	3.0	-1.7	0.2
Exchange rate (annual average, local per US\$)	211.3	272.3	712.0	522.4
Terms of trade index (2000 = 100)	..	126	100	96

1980–90 1990–2000 2000–06
(average annual growth %)

Population, mid-year (millions)	2.8	4.0	5.4	6.3	3.5	3.0	2.7
GDP (US\$ millions)	1,136	1,628	1,329	2,221	1.7	3.5	2.3
<i>(% of GDP)</i>							
Agriculture	27.5	33.8	34.2	43.6	5.6	4.0	2.9
Industry	24.8	22.5	17.8	24.0	1.1	1.8	8.1
Manufacturing	7.8	9.9	8.4	10.1	1.7	1.8	7.5
Services	47.7	43.7	47.9	32.4	-0.3	3.9	-0.7
Household final consumption expenditure	54.5	71.1	92.0	85.0	4.7	5.2	0.1
General gov't final consumption expenditure	22.4	14.2	10.2	10.0	-1.2	0.0	1.3
Gross capital formation	28.4	26.6	17.8	18.4	2.7	-0.1	6.1
Exports of goods and services	51.1	33.5	30.7	35.2	0.1	1.2	5.7
Imports of goods and services	56.4	45.3	50.7	48.6	2.8	1.1	3.1
Gross savings	13.2	20.4	0.3	7.0			

Note: Figures in italics are for years other than those specified. 2006 data are preliminary. .. indicates data are not available.
a. Aid data are for 2005.

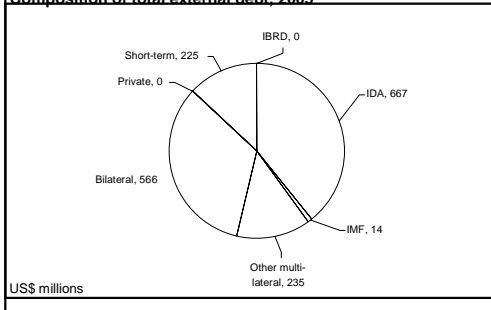
Development Economics, Development Data Group (DECDG).

Balance of Payments and Trade	2000	2006
<i>(US\$ millions)</i>		
Total merchandise exports (fob)	327	631
Total merchandise imports (cif)	646	1,077
Net trade in goods and services	-193	-382
Workers' remittances and compensation of employees (receipts)	34	148
Current account balance as a % of GDP	-160 -12.0	-264 -12.0
Reserves, including gold	152	375
Central Government Finance		
<i>(% of GDP)</i>		
Current revenue (including grants)	12.8	15.3
Tax revenue	11.0	15.4
Current expenditure	15.0	18.5
Overall surplus/deficit	0.0	-3.8

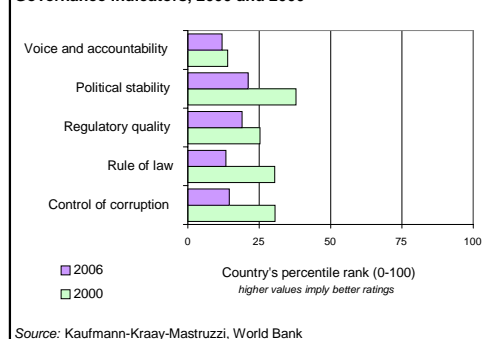
I

External Debt and Resource Flows

<i>(US\$ millions)</i>		
Total debt outstanding and disbursed	1,430	1,708
Total debt service	30	17
Debt relief (HIPC, MDRI)	-	-
Total debt (% of GDP)	107.6	81.0
Total debt service (% of exports)	6.1	1.8
Foreign direct investment (net inflows)	42	3
Portfolio equity (net inflows)	6	0

Composition of total external debt, 2005

Private Sector Development	2000	2006
Time required to start a business (days)	-	53
Cost to start a business (% of GNI per capita)	-	252.7
Time required to register property (days)	-	295
Ranked as a major constraint to business (% of managers surveyed who agreed)		
n.a.
n.a.
Stock market capitalization (% of GDP)
Bank capital to asset ratio (%)

Governance indicators, 2000 and 2006

Source: Kaufmann-Kraay-Mastruzzi, World Bank

Technology and Infrastructure	2000	2005
Paved roads (% of total)	31.6	..
Fixed line and mobile phone subscribers (per 1,000 people)	17	82
High technology exports (% of manufactured exports)	0.6	0.1

Environment

Agricultural land (% of land area)	67	67
Forest area (% of land area)	8.9	7.1
Nationally protected areas (% of land area)	..	11.9
Freshwater resources per capita (cu. meters)	..	1,871
Freshwater withdrawal (% of internal resources)	1.5	..
CO2 emissions per capita (mt)	0.30	0.38
GDP per unit of energy use (2000 PPP \$ per kg of oil equivalent)	3.5	3.0
Energy use per capita (kg of oil equivalent)	386	449

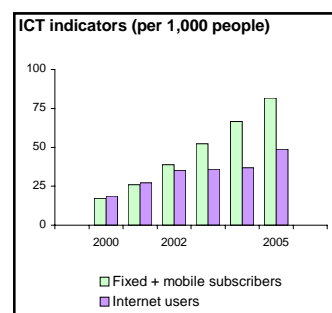
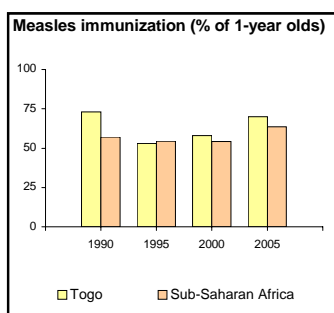
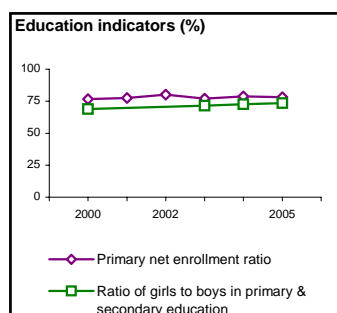
World Bank Group portfolio	2000	2006
<i>(US\$ millions)</i>		
IBRD		
Total debt outstanding and disbursed	0	0
Disbursements	0	0
Principal repayments	0	0
Interest payments	0	0
IDA		
Total debt outstanding and disbursed	604	696
Disbursements	15	0
Total debt service	8	0
IFC (fiscal year)		
Total disbursed and outstanding portfolio of which IFC own account	0	0
Disbursements for IFC own account	0	0
Portfolio sales, prepayments and repayments for IFC own account	0	1
MIGA		
Gross exposure	0	0
New guarantees	0	0

Note: Figures in italics are for years other than those specified. 2006 data are preliminary.
 .. indicates data are not available. - indicates observation is not applicable.

9/28/07

With selected targets to achieve between 1990 and 2015
(estimate closest to date shown, +/- 2 years)

	Togo			
	1990	1995	2000	2005
Goal 1: halve the rates for \$1 a day poverty and malnutrition				
Poverty headcount ratio at \$1 a day (PPP, % of population)
Poverty headcount ratio at national poverty line (% of population)	32.3
Share of income or consumption to the poorest quintile (%)
Prevalence of malnutrition (% of children under 5)	24.6	19.0	25.1	..
Goal 2: ensure that children are able to complete primary schooling				
Primary school enrollment (net, %)	64	..	77	78
Primary completion rate (% of relevant age group)	35	39	61	65
Secondary school enrollment (gross, %)	20	..	30	40
Youth literacy rate (% of people ages 15-24)	74	..
Goal 3: eliminate gender disparity in education and empower women				
Ratio of girls to boys in primary and secondary education (%)	59	..	69	73
Women employed in the nonagricultural sector (% of nonagricultural employment)	41
Proportion of seats held by women in national parliament (%)	5	1	5	9
Goal 4: reduce under-5 mortality by two-thirds				
Under-5 mortality rate (per 1,000)	152	146	142	139
Infant mortality rate (per 1,000 live births)	88	83	80	78
Measles immunization (proportion of one-year olds immunized, %)	73	53	58	70
Goal 5: reduce maternal mortality by three-fourths				
Maternal mortality ratio (modeled estimate, per 100,000 live births)	570	..
Births attended by skilled health staff (% of total)	31	..	49	61
Goal 6: halt and begin to reverse the spread of HIV/AIDS and other major diseases				
Prevalence of HIV (% of population ages 15-49)	3.2
Contraceptive prevalence (% of women ages 15-49)	34	..	26	..
Incidence of tuberculosis (per 100,000 people)	336	348	360	373
Tuberculosis cases detected under DOTS (%)	..	13	12	18
Goal 7: halve the proportion of people without sustainable access to basic needs				
Access to an improved water source (% of population)	50	50	51	52
Access to improved sanitation facilities (% of population)	37	36	34	35
Forest area (% of total land area)	12.6	..	8.9	7.1
Nationally protected areas (% of total land area)	11.9
CO2 emissions (metric tons per capita)	0.2	0.2	0.3	0.4
GDP per unit of energy use (constant 2000 PPP \$ per kg of oil equivalent)	4.1	3.5	3.5	3.0
Goal 8: develop a global partnership for development				
Fixed line and mobile phone subscribers (per 1,000 people)	3	5	17	82
Internet users (per 1,000 people)	0	0	19	49
Personal computers (per 1,000 people)	..	3	19	30
Youth unemployment (% of total labor force ages 15-24)



Note: Figures in italics are for years other than those specified. .. indicates data are not available.

9/28/07

CAS Annexe B2 : Togo
Indicateurs choisis* en matière d'exécution et de gestion du portefeuille bancaire
Au 08/05/2008

Indicateur	2008
Évaluation de portefeuille	
Nombre de projets en cours d'exécution ^a	0,0
Période moyenne de mise en œuvre (années) ^b	0,0
Pourcentage de projets à problèmes par nombre ^{a, c}	0,0
Pourcentage de projets à problèmes par montant ^{a, c}	0,0
Pourcentage de projets à risques par nombre ^{a, d}	0,0
Pourcentage de projets à risques par montant ^{a, d}	0,0
Ratio de décaissement (%) ^e	0,0
Gestion de portefeuille	
CPPR au cours de l'année (oui/non)	
Ressources de surveillance (total dollars US)	
Surveillance moyenne (dollars US/projet)	

Article pour mémoire	Depuis 2008	Cinq dernières années
Évaluation de projets par OED par nombre	40	0
Évaluation de projets par OED par montant (million dollars US)	683,4	0,0
% de projets OED Évalués U ou HU par Nombre	55,0	0,0
% de projets OED Évalués U ou HU par montant	53,7	0,0

a. Comme indiqué dans le rapport annuel sur l'exécution du portefeuille (sauf pour l'année en cours).

b. Âge moyenne de projets dans le portefeuille-pays de la Banque.

c. Pourcentage de projets évalués U ou HU dans les objectifs de développement (OD) et/ou progrès dans la mise en œuvre (PO).

d. Comme défini dans le cadre du Programme d'amélioration du portefeuille.

e. Ratio de décaissement au cours de l'année par rapport au solde non décaissé du portefeuille de la Banque en début d'année : Projets d'investissement seulement.

* Tous les indicateurs sont relatifs aux projets actifs dans le portefeuille, à l'exception du ratio de décaissements, qui comprend tous les projets actifs de même que les projets qui ont pris fin au cours de l'exercice financier

CAS Annexe B3 – Résumé du Programme IDA au Togo
Au 08/05/2008
Proposition de Programme de prêt suivant le cas de base de IDA ^a

<i>Année budgétaire e</i>	<i>Projet ID</i>	<i>Dollars US (M)</i>	<i>Récompenses stratégiques ^b (H/M/L)</i>	<i>Risques dans la mise en œuvre ^b (H/M/L)</i>
2008	Don pour la Relance économique et la gouvernance (DREG)*	[170,6]	H	H
	Projet de développement communautaire	17,2	H	L
	Résultat	187,8		
2009	Projet d'AT pour la réforme du secteur financier et la gouvernance	10,0	H	H
	Réhabilitation des infrastructures d'urgence.	10,0	H	M
	Opération de politique de développement	12,0	H	H
2010	Résultat	32,0		
	Appui aux secteurs porteurs de croissance	9,0	H	M
	Opération de politique de développement	12,0	H	H
	Résultat	21,0		
	Facilitation du transport et du commerce le long du corridor Abidjan-Lagos	5,0	H	L
	Résultat (y compris le programme régional)	26,0		
	Résultat global	245,8		

*Note : Le DREG devrait comprendre un appui exceptionnel de [153] millions de dollars US pour l'apurement des arriérés.

CAS Annexe B4
Résumé des services non financiers : Togo
au 08/05/2008

<i>Produit</i>	<i>Année d'achèvement</i>	<i>Coût '000 \$US</i>	<i>Audience^a</i>	<i>Objectif^b</i>
Récents achèvements				
Rapport sur l'évaluation de la passation de marchés du pays	2004	104	G,D,B,PD	PD, KG
Évaluation de la pauvreté	2005	79	G,D,B,PD	PD, KG
PEMFAR	2006	196	G,D,B,PD	KG
Évaluation du secteur financier	2007	183	G,D,B,PD	KG
Actualisation de l'évaluation du développement agricole	2006-2007	86	G,D,B,PD	KG
Note périurbaine et urbaine	2006-2007	91	G,D,B,PD	KG
Analyse de la soutenabilité de la dette	2007	30	G,D,B	KG,PS
Évaluation des besoins de politique de développement.	2008	193	G,D,B,PD	KG
En cours				
PEMFAR	2009	150	G,D,B,PD	KG
Note de stratégie intérimaire	2008	40	G,D,B	KG,PD
Appui au DISRP/JSAN	2008	31	G,D,B	KG,PD
Analyse de la soutenabilité de la dette	2008	30	G,D,B	KG, PS
Prévu				
Évaluation par plusieurs bailleurs de fonds/CG	2009	100	G,D,B	KG, PS
Appui au DSRP/JSAN	2009/2010	60	G,D,B	KG,PD
Sources de croissance/CEM	2009/2010	150	G,D,B,PD	KG,PD
Note sur l'évaluation environnementale, la pauvreté et l'impact social	2009	80	G,B,D	KG,PS
Documents préliminaires et du point de décision PPTE-R	2009	30	G,D,B,PD	KG,PS

a. Gouvernement, bailleur de fonds, Banque, diffusion publique.

b. Création de connaissances, débat public, résolution de problème.

Les coûts sont en train d'être introduits.

CAS Annexe B6 : Togo : Indicateurs économiques clés

Indicateur	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Comptes nationaux (en % de PIB)									
Produit intérieur brut ^a	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Agriculture	44	45	48	45	47	45	44	43	43
Industrie	23	21	21	22	21	22	23	25	25
Services	33	34	31	33	32	34	33	32	32
Consommation totale	101	102	112	108	111	110	100	95	98
Investissement intérieur brut fixe	11	11	12	13	12	16	18	20	21
Investissement public	1	2	3	4	2	5	6	7	7
Investissement privé	10	9	9	9	10	11	12	13	14
Exportations (RMSA)	43	41	40	42	42	44	45	46	47
Importations (RMSA)	57	56	57	62	63	68	69	70	70
Épargne intérieure brute	7	8	7	7	6	8	12	14	15
<i>Articles pour mémoire</i>									
Produit intérieur brut (Million \$US au prix actuels)	1672	1935	2111	2221	2497	2818	3033	3271	..
RNB par habitant (\$US, Méthode Atlas)	270	310	350	350	360
Taux annuels de croissance réelle									
Produit intérieur brut aux prix du marché	5,2	2,4	1,3	4,1	2,1	3,0	4,0	4,0	4,0
Taux annuels de croissance réelle par habitant (% , calculé à partir des prix de 78)									
Produit intérieur brut aux prix du marché	2,4	-0,3	-1,3	1,5	-0,4	0,5	1,4	1,4	1,4

(Suite)

- a. PIB au prix du marché
b. "RMSA" désigne les "marchandises et les services non facteurs."
c. Comprend les transferts nets sans contrepartie exceptés les dons d'investissement publics.
d. Comprend l'utilisation des ressources du FMI.
e. Gouvernement central consolidé.
f. "UML" désigne "les unités monétaires locales." Une augmentation en \$USUML indique l'appréciation.

Togo – Indicateurs économiques clés (suite)

Indicateur	#	Réel			Estimation		Prévu			
		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Finances publiques (en % de PIB au prix du marché)										
Recettes courantes		17,0	16,8	15,7	16,9	17,0	17,2	17,5	17,8	..
Dépenses courantes		14,1	15,1	17,6	18,5	18,5	17,1	16,6	16,3	..
Dépense en capital		1,1	1,6	2,8	3,6	2,2	4,8	6,3	7,1	..
<i>dont</i> : Financée de l'extérieur		0,8	1,3	1,6	1,6	0,8	2,9	4,3	5,1	..
Indicateurs monétaires										
M2/PIB		27,5	31,1	28,9	33,9	38,3	40,2
Indices des prix (A2000 =100)										
Indices des termes de l'échange (% change)		3,8	-12,2	-3,6	-1,7	4,9
Taux de change nominal (CFA/\$EU)		579,9	527,4	526,9	522,4	478,5
Indice des prix à la consommation (% change)		-0,9	0,4	6,8	2,2	1,0
Indice implicite du PIB (% change)		-9,9	2,8	7,6	0,2	0,9	1,6	2,0	2,0	2,0

a. PIB au prix du marché

b. "RMSA" désigne les "marchandises et les services non facteurs."

c. Comprend les transferts nets sans contrepartie exceptés les dons d'investissement publics.

d. Comprend l'utilisation des ressources du FMI.

e. Comprend l'utilisation des ressources.

f. "UML" désigne "les unités monétaires locales." Une augmentation en \$EU/UML indique l'appréciation.

CAS Annexe B7 : Togo – Indicateurs sociaux clés

	Latest single year			Same region/income group	
	1980-85	1990-95	1999-05	Sub-Saharan Africa	Low-income
POPULATION					
Total population, mid-year (<i>millions</i>)	3.4	4.5	6.1	741.4	2,353.0
Growth rate (<i>% annual average for period</i>)	3.7	2.6	2.8	2.3	1.9
Urban population (<i>% of population</i>)	27.2	33.3	40.1	35.2	30.0
Total fertility rate (<i>births per woman</i>)	6.7	6.0	5.0	5.5	3.7
POVERTY					
<i>(% of population)</i>					
National headcount index
Urban headcount index
Rural headcount index
INCOME					
GNI per capita (<i>US\$</i>)	220	280	350	745	580
Consumer price index (<i>2000=100</i>)	..	88	113	127	128
Food price index (<i>2000=100</i>)
INCOME/CONSUMPTION DISTRIBUTION					
Gini index
Lowest quintile (<i>% of income or consumption</i>)
Highest quintile (<i>% of income or consumption</i>)
SOCIAL INDICATORS					
Public expenditure					
Health (<i>% of GDP</i>)	1.1
Education (<i>% of GNI</i>)	3.4	3.1
Net primary school enrollment rate					
<i>(% of age group)</i>					
Total	..	64	78	..	80
Male	..	75	84	..	83
Female	..	53	72	..	77
Access to an improved water source					
<i>(% of population)</i>					
Total	..	50	52	56	75
Urban	..	80	80	80	88
Rural	..	36	36	43	70
Immunization rate					
<i>(% of children ages 12-23 months)</i>					
Measles	27	53	70	64	63
DPT	24	58	82	64	67
Child malnutrition (<i>% under 5 years</i>)	29	39
Life expectancy at birth					
<i>(years)</i>					
Total	56	56	55	47	58
Male	55	54	53	47	58
Female	58	59	57	48	59
Mortality					
Infant (<i>per 1,000 live births</i>)	96	83	78	100	80
Under 5 (<i>per 1,000</i>)	162	146	139	168	122
Adult (15-59)					
Male (<i>per 1,000 population</i>)	457	389	369	489	298
Female (<i>per 1,000 population</i>)	375	321	310	467	244
Maternal (<i>per 100,000 live births</i>)	570	921	684
Births attended by skilled health staff (%)	61	42	41

CAS Annex B5. This table was produced from the CMU LDB system.

02/20/08

Note: 0 or 0.0 means zero or less than half the unit shown. Net enrollment rate: break in series between 1997 and 1998 due to change from ISCED76 to ISCED97. Immunization: refers to children ages 12-23 months who received vaccinations before one year of age or at any time before the survey.

CAS Annexe B8 (SFI) pour le Togo
Portefeuille des opérations
Portefeuille des investissements en attente engagés et déboursés
En date du 05/08/2008
(En Millions \$EU)

<u>Approbation</u> <u>année</u>	<u>Société</u>	<u>Engagé</u>					<u>Encours décaissement</u>				
		<u>Prêt</u>	<u>Participation</u>	<u>**Quasi</u> <u>Participation</u>	<u>*GT/RM</u>	<u>Partici</u> <u>pant</u>	<u>Prêt</u>	<u>Participation</u>	<u>**Quasi</u> <u>Participati</u> <u>on</u>	<u>*C</u>	
07/07/2007	Société transam	9.09	0	0	0	0	0	0	0	0	
Portefeuille total :		9.09	0	0	0	0	0	0	0	0	

* Désigne les produits de garantie et de gestion des risques.

** Quasi participation comprend les prêts et les types de participation.

CAS Annexe B8 - Togo
Portefeuille des opérations (BIRD/IDA et Dons)
Au 08/05/2008

Projets fermés **42**

BIRD/AID*

Total décaissé (Actif)	
Dont a été remboursé	0,00
Total décaissé (Clôturé)	696,45
Dont a été remboursé	108,91
Total décaissé (Actif + Clôturé)	696,45
Dont a été remboursé	108,91
Données applicables non disponibles	0,00
0,00	0,00
0,00	0,00

Projets actifs

Projet ID	Nom du Projet	<u>Dernier PSR</u>		Année budgétaire	BIRD	<u>Montant original en Millions \$EU</u>			Supprimé	<u>Non décaissé</u>
		Note de surveillance				IDA	DON			
		<u>Objectifs</u> de développement	<u>Évolution de la</u> <u>Mise en œuvre</u>							

